



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE



Une année 2020
sous le signe de la solidarité



Rapport annuel 2020
Assemblée générale du 7 juin 2021

ÉDITORIAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente 3

PARTIE 01

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général 5

L'Adapei 69 face à la crise sanitaire 7

2020 en bref 11

PARTIE 02

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Orientation 1 - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie 13

Orientation 2 - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche 23

Orientation 3 - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap 27

Orientation 4 - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats 35

Orientation 5 - S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière 41

PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2020 47

PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2020 53

PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2020 57

REMERCIEMENTS 59

Retenir le meilleur de la crise pour transformer positivement nos pratiques

Notre dernière Assemblée générale a été marquée par le premier confinement, que nous pensions être également le dernier.

En 2020 et jusqu'à maintenant, nous avons appris à vivre avec ce virus en retenant le meilleur des adaptations improvisées pour transformer positivement nos pratiques :

- ✓ Davantage de souplesse et d'innovation dans les accompagnements, de transversalité dans la collaboration entre établissements et entre pôles, l'expérimentation généralisée de la télémédecine...
- ✓ Plus de cohérence dans les projets de vie des personnes, avec les familles qui partagent cet accompagnement à domicile, à l'aide de supports de communication tels que la visio-conférence, le téléphone, les blogs, de nouveaux supports éducatifs, pédagogiques et rééducatifs... Cela s'est poursuivi bien au-delà du strict confinement de la première période, puisque nous avons maintenu les établissements et services ouverts autant que possible.



Nous avons vécu le paradoxe d'une dynamique inclusive alors même que nous étions confinés :

- ✓ **École** : la fermeture des IME a conduit à développer des interventions à domicile préfigurant l'évolution de ces établissements vers plus de souplesse, avec une palette d'offres très large allant de l'accompagnement classique modulé selon les besoins de chaque enfant, jusqu'à l'accompagnement en école inclusive. À ce titre, l'Adapei 69 développe actuellement trois Équipes mobiles d'aide à la scolarisation (EMAS), dispositifs de l'Éducation nationale adossés à des IME pour assister des enseignants de maternelle, de primaire ou de collège accueillant des enfants en situation de handicap dans leur classe.
- ✓ **Habitat** : un service logement a été lancé pour permettre l'accès à l'habitat inclusif, dans un processus sécurisant pour les résidents concernés. Dans le même temps, notre Association participe activement avec les collectivités à la mise en place du nouveau dispositif de l'aide à la vie partagée, destiné à faciliter cet accès pour ceux qui ne sont pas tout à fait autonomes.
- ✓ **Travail** : hormis les deux mois du premier confinement, les activités des Esat et Entreprises adaptées ont pu être maintenues avec un niveau un peu réduit et une participation à des missions essentielles qui ont été appréciées (fabrication, gestion et distribution de masques et de gel hydroalcoolique...) et la poursuite de la professionnalisation des travailleurs handicapés volontaires.
- ✓ **Auto-détermination** : cette pandémie a fait émerger des initiatives de résidents qui aspirent à prendre une place active dans leur parcours de vie, dans la vie de leur établissement et de l'Association. L'accompagnement à cette auto-détermination joue un rôle majeur dans la capacité qui leur est donnée. C'est pourquoi l'Association a mis en place une importante formation interne des personnes elles-mêmes, des professionnels et une sensibilisation des familles pour la favoriser.

Notre Action associative s'est développée dans les interstices que lui laissait cette période incertaine, avec le dynamisme habituel et des moyens adaptés :

- ✓ L'Opération Brioches a rencontré un succès supérieur à celui de l'année antérieure. Elle a permis de nombreuses rencontres et mobilisé beaucoup de parents d'enfants accueillis dans les IME. Elle s'annonce sous de bons augures pour 2021 !
- ✓ Les réunions impossibles se sont transformées en webinaires organisés en fin de journée et cette modalité a permis de mobiliser un nombre plus élevé d'adhérents et de familles. Pourquoi ne pas le retenir pour compléter nos programmes d'activités associatives dans les années à venir ?
- ✓ Une action avec les personnalités politiques en place et avec les candidats aux élections municipales a permis d'aborder nos sujets de préoccupation afin qu'ils les intègrent dans leur programme ou leur gestion communale.

Forts de cette dynamique, nous abordons positivement avec nos autorités de tutelle la contractualisation de nos moyens et de nos évolutions en faveur de la qualité de l'accueil des personnes que nous accompagnons et de tous ceux qui sont encore sans solution à court ou moyen terme.

Préambule

Nicolas Bordet, Directeur général

Depuis plus d'un an l'ensemble des acteurs de l'Adapei 69 est mobilisé pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 qui a impacté l'Association dans toutes ses dimensions. Cette année 2020, qui a fait rentrer l'inattendu dans nos vies, a nécessité des qualités d'adaptation importantes :

- ✓ En premier lieu de la part des personnes en situation de handicap et de leurs proches, qui ont fait face aux incertitudes du développement de la pandémie et aux difficultés liées aux confinements successifs, en particulier celui de mars 2020, synonyme pour beaucoup de perte de repères et d'une rupture des soins ;
- ✓ Adaptation de l'accompagnement pour les professionnels, qui ont dû repenser leur mode de fonctionnement et outils et s'efforcent depuis plusieurs mois de protéger et de soutenir les personnes accompagnées tout en maintenant un accompagnement de qualité ;
- ✓ Adaptation des conditions de travail également, avec des consignes en perpétuelle évolution qui ont contraint l'Association à revoir son organisation en continu. Les professionnels des établissements et services fermés ont fait preuve de mobilité pour prêter main forte aux établissements ouverts durant le 1^{er} confinement, tandis que la plupart des services supports étaient contraints de travailler à distance.
- ✓ Enfin, l'adaptation est de mise depuis plusieurs mois pour informer et rassurer les résidents sur les consignes et protocoles en perpétuelles évolutions, mettre en œuvre les gestes barrières, mener les campagnes de tests nécessaires et désormais pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de la vaccination, facteur de réussite important dans la lutte contre la Covid-19.



Aujourd'hui encore, même si nous avons bon espoir de jours meilleurs dans les prochains mois, il est important de poursuivre les efforts engagés pour préserver la santé des personnes accompagnées par l'Association et de leurs proches, mais aussi des salariés qui interviennent à leurs côtés.

Alors que nous faisons le bilan de l'année 2020, je tiens particulièrement à remercier l'engagement des pouvoirs publics et de nos financeurs présents aux côtés de notre Association tout au long de cette période difficile. Leur soutien s'est notamment manifesté par le maintien des financements pendant les périodes de fermeture des établissements, des dotations en équipements importantes et des financements exceptionnels pour nous permettre de faire face à cette situation sans précédent. Saluons également les clients partenaires de nos Esat et Entreprises adaptées pour leur confiance renouvelée pendant toute la pandémie et l'ensemble des donateurs, particuliers, partenaires et entreprises, pour leur appui précieux.

Si le contexte n'a pas entamé le dynamisme de l'Association, il nous a néanmoins obligés à reporter de nombreux projets et les négociations prévues avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes pour le renouvellement de notre Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) sur la période 2021-2025, en particulier les échanges portant sur la transformation de l'offre et l'évolution de l'agrément de nos établissements.

Ces négociations ont repris en 2021. Un ensemble de projets sont identifiés et seront travaillés sur la période 2022-2026, avec des perspectives qui permettront d'élargir le champ des solutions que nous pouvons proposer aux personnes en situation de handicap et à leurs proches :

- ✓ Création de nouvelles places pour le SESSAD Alliance dans le cadre d'une extension non-importante, dont 4 pour des jeunes avec autisme et 8 places attachées à l'IME Le Bouquet en juin 2021 ;
- ✓ Développement des Unités d'enseignement externalisé (UEE) et évolution des IME en « DIME », des Dispositifs médico-éducatifs, pour une réponse individualisée et modulaire aux besoins des jeunes accompagnés ;
- ✓ Identification de places de transition au sein des Esat, en lien avec le Service CONNECT ;
- ✓ Etude pour la transformation de places de Foyers de vie en Foyers d'accueil médicalisé à La Gaieté, L'Orée des Balmes, La Platière... ;
- ✓ Restructuration du Foyer d'accueil médicalisé La Rose des Sables, avec une réflexion sur la création d'une cinquième unité, pour diminuer la taille des groupes, et la transformation de places d'internat et semi-internat ;
- ✓ Projet autour d'une MAS inclusive à Sainte-Foy les Lyon, pour mieux répondre aux attentes des adultes polyhandicapés.

En attendant de voir ces perspectives se concrétiser, ce rapport est l'occasion de faire bilan des activités et projets qui ont marqué l'année 2020, en lien avec la mise en œuvre du Projet associatif 2019-2022. Malgré le contexte difficile, 2020 a été une année dynamique dans de nombreux domaines, parmi lesquels :

- ✓ l'accompagnement des parcours : travail autour de la structuration du projet personnalisé, accompagnement à l'auto-détermination et à la pair-aidance... ;
- ✓ le partage des expertises croisées résidents / professionnels / familles par le biais de formations : Facile à lire et à comprendre, Conseils de la vie sociale... ;
- ✓ le démarrage d'importants travaux pour améliorer le confort des résidents, comme par exemple l'extension de l'Accueil de jour de la MAS Soleil ou la réhabilitation de la MAS Jolane.
- ✓ le lancement de nouvelles activités pour OSEAT, qui contribuent à rendre plus visibles les savoir-faire des travailleurs auprès du grand public : vente de plats à emporter (restaurant de l'Esat Jacques Chavent et Espace Sarrazin de l'Esat La Courbaisse), travaux et déménagements pour les particuliers et les entreprises (équipe polyvalente de l'Esat Louis Jaffrin), production de masques en tissu (atelier couture de l'Esat La Courbaisse), fabrication et pose de vitres de protection et séparateurs de tables (Entreprise adaptée Artibois)... ;
- ✓ la poursuite des innovations mises en place pendant le confinement, pour s'adapter aux problématiques des résidents et renforcer le lien avec leur environnement (tablettes, blogs, télémédecine...), avec le lancement d'une mission numérique pour accompagner et poursuivre l'appropriation des outils numériques par l'ensemble des acteurs de l'Association.

Enfin, l'Adapei 69 n'a cessé d'interpeller les représentants politiques pour représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches :

- ✓ dans le cadre des élections municipales tout d'abord, au travers de son Groupe de travail Action politique, en mettant en lumière les situations les plus critiques (polyhandicap et autisme sévère, jeunes d'IME sous amendement Creton...) ;
- ✓ en soutenant et en relayant la campagne menée au niveau national pour la reconnaissance et la revalorisation des professionnels du secteur. Ce sujet constituera un enjeu important pour les mois à venir, pour nous permettre de répondre aux besoins de nos services et établissements en termes de recrutement et accompagner au mieux les personnes en situation de handicap et soutenir leurs proches.

Ces actions et projets sont présentés dans le cadre de ce rapport et seront poursuivis en 2021.

L'Adapei 69

face à la crise sanitaire

Comme l'ensemble des associations du secteur médico-social, l'Adapei 69 a traversé avec la crise sanitaire des mois très difficiles, notamment lors des confinements successifs qui ont impacté l'ensemble de ses acteurs : personnes accompagnées, professionnels et familles.

Ce rapport est l'occasion de saluer une nouvelle fois l'énergie dont chacun a fait preuve pour faire face à cette situation exceptionnelle et de revenir sur le fonctionnement de l'Association et les étapes qui ont jalonné cette période inédite.

▲ **Gestion de crise : adapter les dispositifs**

Mise en place d'une cellule de crise

Une cellule de crise Covid-19, composée des membres de la Direction générale et de la Responsable coordination des soins, a été mise en place dès le 26 février 2020. En étroite collaboration avec les membres du Bureau, la cellule de crise était en lien permanent avec le dispositif de crise de l'ARS, la Métropole et du Conseil départemental. Une information en temps réel était effectuée auprès des directions d'établissement, des procédures et protocoles dédiés ont été établis suivant les consignes nationales en perpétuelle évolution et mis à disposition des professionnels.

Activité des services et établissements

Si les 2^e et 3^e confinements ont peu impacté le fonctionnement de l'Adapei 69, son organisation a été entièrement redéfinie et réadaptée en permanence durant le 1^{er} confinement, suivant les annonces gouvernementales :

- ✓ Un grand nombre de services et établissements ont été contraints de fermer leurs portes : CAMSP, SESSAD, IME (sauf IME L'Espérelle), accueils de jour, accueils de jour médicalisés, Esat.
- ✓ Tandis que l'activité des travailleurs en situation de handicap était suspendue, une partie des Esat et EA ont maintenu les activités nécessaires au fonctionnement d'autres établissements et participé à la production ou la gestion de matériel de protection, par les professionnels eux-mêmes ;
- ✓ 20 établissements d'hébergement et d'accompagnement médicalisé (2 pour enfants et 18 pour adultes) ont continué d'accueillir 752 personnes en situation de handicap, grâce à la présence quotidienne de 655 professionnels ;
- ✓ Les 4 SAVS ont poursuivi l'accompagnement individuel des 150 personnes suivies à domicile ;
- ✓ Les autres services et établissements ont déployé de nouvelles formes d'accompagnement pour les personnes à domicile.

L'Adapei 69 a également fait face à des fermetures temporaires régulières de services ou unités au sein de ses établissements depuis le 1^{er} confinement, en raison de la survenue de clusters.

Suivi du maintien à domicile et de répit

Les établissements et services ayant suspendu en mars 2020 leurs activités et les établissements en internat dans lesquels les résidents sont restés en famille ont mis en place une cellule de soutien à domicile : numéro d'appel unique, appels réguliers des équipes aux familles et interventions à domicile pour les situations les plus complexes.

L'Adapei 69 face à la crise sanitaire

Les objectifs du dispositif de suivi à domicile étaient multiples : évaluer les besoins individuels et les difficultés pouvant survenir, identifier les personnes les plus vulnérables, maintenir le lien en proposant des solutions de soutien.

Accompagner « autrement » : des initiatives à saluer

Deux unités dédiées à l'accueil temporaire d'urgence en internat ont été mises en place à l'IME Pierre de Lune et l'IME L'Espérelle.

Les professionnels des établissements ont dû, dès le 1^{er} confinement, repenser leurs pratiques et inventer de nouvelles formes de liens, en s'appuyant notamment sur les ressources numériques à disposition, que ce soit pour les personnes à domicile et leurs proches ou entre les groupes d'un même établissement. Blogs, vidéos, conversations via messageries partagées, visioconférences, agendas numériques... Cette période a été synonyme de nouveaux apprentissages et d'une grande modularité.

L'accompagnement a été également largement impacté par la mise en place des nouvelles règles en lien avec le respect des gestes barrières, le port du masque, les nouvelles habitudes du quotidien, les retours en famille, les campagnes de tests et le lancement de la vaccination.

Dans un contexte d'annulation des séjours de vacances par les organismes habituels, les établissements ont imaginé de nouvelles solutions pour permettre aux personnes accompagnées de souffler : mise à disposition des internats des IME Les Primevères et Perce Neige pour des séjours à destination de résidents d'autres établissements de l'Association, location d'un gîte pour le Foyer Les Tournesols et l'IME Pierre de Lune, activités adaptées au sein même des établissements dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole de Lyon.

Informier en temps de crise

À l'approche de la crise sanitaire et tout au long de l'année 2020, l'une des priorités de l'Adapei 69 a été d'informer l'ensemble de ses acteurs. Cela s'est traduit par la sélection de ressources et outils adaptés parmi la multitude de sources existantes, la création de nouveaux supports en FALC et leur mise à disposition sur les sites internet et intranet de l'Association :

- ✓ liens vers les sources officielles en lien avec l'épidémie ;
- ✓ plateformes d'information et numéros utiles, informations sur les droits et démarches des aidants ;
- ✓ ressources et conseils pour vivre au mieux le confinement ;
- ✓ affiches, vidéos, dépliants adaptés pour comprendre le virus, le confinement et le déconfinement, les gestes barrières, le port du masque, les tests, la vaccination ;
- ✓ attestations de déplacements dérogatoires.

Un support de formation interactif a également été créé pour maîtriser les gestes barrières et comportements à adopter au quotidien.

Déconfinement : une étape cruciale

Les instances associatives, la cellule de crise et les directions ont là encore avancé ensemble sur un plan d'action adapté, pour une reprise des activités la plus sereine possible.

Des orientations associatives ont été définies autour de trois notions clés : pédagogie, modularité et progressivité, pour répondre au mieux aux besoins de chacun, tout en sécurisant l'accueil sur les différents sites.

► Un bel élan de solidarité

Gestion des EPI et dons

Dans le contexte de pénurie de matériel de protection, l'Adapei 69 a activement recherché des sources d'approvisionnement et mis en place un circuit fiable de fourniture d'Equipements de protection individuels (EPI) et de gel hydroalcoolique aux services et établissements, coordonné par les services du siège.

Très rapidement, les gestes de soutien et de solidarité se sont multipliés, de la part d'entreprises, de collectivités et de particulier, au bénéfice des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels des services et établissements.

En complément des dons d'argent, l'Adapei 69 a ainsi reçu de nombreuses dotations en masques, blouses, gants, gel hydroalcoolique et même chocolats.

Ces gestes de soutien ont permis d'améliorer très concrètement les conditions de vie des personnes accompagnées et les conditions de travail des professionnels.

L'Adapei 69 remercie l'ensemble des donateurs qui l'ont soutenu durant cette période difficile, spontanément ou suite à l'appel à dons lancé dès le 23 mars 2020.

Solidarité inter-établissements

Au-delà des nombreux dons reçus, cette solidarité s'est également manifestée entre services et établissements, à travers la mobilisation et la mobilité des professionnels et le transfert de matériels essentiels à la poursuite des activités dans les meilleures conditions, en particulier pour les établissements maintenus ouverts durant le 1^{er} confinement.

Le rôle des Esat

Les professionnels du Pôle Travail et insertion, comme ceux des IME contraints de fermer, ont été fortement mobilisés durant le confinement, en renfort au sein d'autres établissements, mais pas seulement. Ils ont également poursuivi les activités nécessaires au bon fonctionnement de l'Association (blanchisserie, restauration, logistique...). Certains d'entre eux se sont lancés dans la production de matériel de protection : gel hydroalcoolique à l'Esat Louis Jaffrin, blouses et masques en tissu à l'Esat La Courbaisse, séparateurs de tables à l'Entreprise adaptée Artibois.

Challenge « Bravo et merci »

L'Adapei 69 a proposé de mettre à profit la période de confinement de manière ludique en lançant le challenge « Bravo et merci ! » via les réseaux sociaux, afin de remercier et d'encourager les professionnels mobilisés en établissements ou pour le suivi à domicile des personnes accompagnées et de leurs proches. Ce challenge est devenu le rendez-vous antimorosité des abonnés de la page Facebook de l'Adapei 69. Dessins, photos, selfies, chansons, chorégraphies, poèmes ont permis de mettre du baume au cœur pendant cette période.

Recrutement d'urgence

Pour faire face aux besoins en renfort des établissements durant la 2^e phase de confinement qui a vu l'activité des établissements maintenus, une campagne de recrutement d'urgence a été lancée, s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux. De très nombreuses personnes ont répondu à l'appel, 4 salariés du siège ont été mobilisés pour assurer la pré-sélection des candidatures et leur relais aux établissements.

Les associations engagées pour une revalorisation du secteur médico-social

L'Unapei, aux côtés d'un collectif d'associations nationales, a entamé en septembre, au nom de l'ensemble des associations du Mouvement dont l'Adapei 69, une action auprès du Gouvernement pour revaloriser les professionnels du secteur médico-social. Une opération visant à alerter le Gouvernement sur les difficultés traversées par le secteur, suite à la non prise en compte des professionnels du handicap dans la démarche de revalorisation salariale issue du Ségur de la santé. De nombreux courriers ont été adressés au Premier Ministre Jean Castex et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge du handicap, co-signés par l'Unapei, Nexem, l'APF, l'APAJH, la Croix Rouge, la Fehap et la Mutualité française. Une campagne grand public « Pourquoi pas nous » a été largement diffusée sur les réseaux sociaux. Le collectif départemental Handicap 69 s'en est fait le relais auprès de nos parlementaires.

L'ensemble des actions menées a abouti au lancement de la mission gouvernementale Laforcade, qui étudie depuis le début de l'année 2021 la question de la revalorisation des métiers du médico-social.

Focus presse

L'Adapei 69 a alerté début avril 2020 les médias locaux sur la situation des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants, familles et professionnels, notamment sur les difficultés liées au confinement et le manque de matériel. D'autres articles sont parus depuis.

- ✓ Le Progrès Lyon (14 avril 2020) : « Le confinement est plus difficile pour une personne handicapée mentale »
- ✓ Médiacités Lyon (15 avril 2020) : « À Lyon, le secteur du handicap confiné dans l'indifférence »
- ✓ Le Pays Roannais (16 avril 2020) : « Handicap mental et confinement, des vies bouleversées »
- ✓ BFM TV Lyon (20 avril 2020) : « Confinement : quelles solutions pour les personnes handicapées ? » (interview de Nicolas Bordet, Directeur général) et « Le quotidien bouleversé d'Émile, enfant polyhandicapé et confiné » (témoignage d'Aline Bernadac, maman et membre du Bureau)
- ✓ Le Progrès Thizy (2 mai 2020) : « Handicap mental et confinement »
- ✓ Tribune de Lyon (16 avril 2021) : « Les enfants, le handicap et le méchant virus » (reportage au sein de l'IME L'Espérelle à Caluire-et-Cuire)
- ✓ BFM TV Lyon (19 avril 2021) : Reportage JT au Foyer L'Etape sur la vaccination

Pour aller plus loin

Nous vous invitons à consulter le dossier du Bulletin 251, paru en septembre 2020 « Accompagner autrement : l'Adapei 69 face à la crise sanitaire », disponible sur le site internet www.adapei69.fr



L'Adapei 69 renouvelle toutes ses pensées et son soutien aux familles, personnes accompagnées, aux professionnels et à leurs proches qui ont dû faire face à la maladie.

Les chiffres clés



60 services et établissements gérés
pour un total de **2 775 places**
(610 places pour enfants
et 2 165 places pour adultes)



1 place requalifiée
18 places créées



2 730 personnes accompagnées,
641 jeunes de moins de 20 ans
et **2089 adultes** de plus de 20 ans



1 879 professionnels
(au 31/12/20)



986 adhérents



1 640 amis sur notre page Facebook



230 bénévoles



2 600 abonnés sur notre page LinkedIn

Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2020, les instances statutaires se sont réunies, en présentiel ou visio-conférence selon le contexte sanitaire :

- ✓ **Le Conseil d'administration : cinq réunions** sur l'ensemble de l'année ;
- ✓ **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : **deux réunions** pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ✓ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement : deux réunions** pour la validation des projets d'établissement de la MAS Soleil, la Résidence Plurielle, l'Esat Bellevue et les Tournesols ;
- ✓ **Le Comité études et travaux** s'est réuni à **3 reprises** pour la validation des projets et le suivi des travaux ;
- ✓ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : **15 réunions** dont 7 réunions dans le cadre de la crise sanitaire et ce à compter du 24 mars 2020.
- ✓ **Le Comité Action associative, 4 réunions** réunissant administrateurs et pilotes de commissions associatives :

Évolution de l'organisation

Le siège social a poursuivi la mise en œuvre de son projet de service, après son élaboration en 2019. Ce document définit les axes de travail prioritaires pour les prochaines années.

L'Association a étoffé les équipes du siège en expérimentant la création d'une fonction Achats et en recrutant un adjoint au service Patrimoine et travaux (début 2021).

L'Association a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissements :

- ✓ Nathalie Celani-Manteca a rejoint l'Adapei 69 en tant que Directrice de l'IME L'Espérelle (Caluire-et-Cuire) ;
- ✓ Lionel Gallucci, jusqu'alors Chef de service du Foyer Les Tournesols et de l'Accueil de jour médicalisé Horizon (Toussieu), a pris la direction du Foyer L'Etape et de l'Accueil de jour Corne à Vent (Vénissieux) ;
- ✓ Roberto Gionta, jusqu'à présent Chef de service au Foyer Le Verger (Caluire-et-Cuire), est le nouveau Directeur de la MAS Jolane (Meyzieu) ;
- ✓ Guillaume Lafumas, après plusieurs années en tant que Directeur du Foyer de vie La Platière (Thizy-les-Bourgs), a pris le poste de Directeur du Complexe La Gaieté (Amplepuis) ;
- ✓ Bernard Louis, a quitté la Direction du FAM Le Fontalet (Deux-Grosnes) et rejoint les IME L'Oiseau Blanc (Décines) et Les Coquelicots (Meyzieu) en tant que Directeur ;
- ✓ Nathalie Pfeffer a rejoint l'Adapei 69 en tant que Directrice de l'Esat Louis Jaffrin (Mornant) ;
- ✓ Valérie Rimoux est passée du poste de Chef de service du Foyer de vie La Platière à celui de Directrice du Foyer Jodard, Domicile collectif Les Madeleines et du SAVS L'Equilibre (Thizy-les-Bourgs) ;
- ✓ Jean-François Teil, jusqu'alors Directeur du Foyer Jodard, du Domicile collectif Les Madeleines et du SAVS L'Equilibre, a pris la Direction du Foyer de vie La Platière ;
- ✓ Jessica Voyer a quitté la Direction de l'Action associative pour rejoindre la Résidence Plurielle (Tassin-la-demi-Lune) en tant que Directrice.

ORIENTATION 1

Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

Défi 1 - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Défi 2 - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Défi 3 - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

■ Soutenir l'auto-détermination et la pair-aidance

Permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leur voie et de vivre leur vie est l'un des grands défis de notre Association. C'est pourquoi l'Adapei 69 s'intéresse depuis quelques années à deux concepts qui bousculent quelque peu les pratiques d'accompagnement tant pour les professionnels que pour les familles : l'auto-détermination et la pair-aidance.

Ces deux notions sont étroitement liées, avec des objectifs clairement identifiés :

- ✓ Pour l'**auto-détermination**, il s'agit d'accompagner la personne dans le développement de sa capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions, en s'appuyant sur son environnement, tout en assumant ses conséquences et en valorisant ses expériences.
- ✓ La **pair-aidance** repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage » qu'elle peut transmettre à une autre personne dans la même situation, en complément de l'accompagnement professionnel. La pair-aidance peut se concevoir entre personnes en situation de handicap ou entre aidants.

Dès 2018, le Pôle Habitat et vie sociale, soutenu par l'Action associative, a inscrit dans son projet de pôle une dynamique d'accompagnement reposant sur l'auto-détermination, dont la concrétisation a débuté en 2020 :

- ✓ Créer des places hors les murs (Foyer d'hébergement et Domicile collectif Santy et Domicile collectif Plurielle) pour permettre aux personnes accompagnées de dessiner leur projet d'habitat en milieu ordinaire en expérimentant la vie en dehors de l'institution tout en garantissant un droit au retour. Les premières expériences, inscrites dans le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2019-2022 avec la Métropole de Lyon, ont pu avoir lieu fin 2020, mais la crise sanitaire a repoussé la plupart des projets en 2021.
- ✓ Former à l'auto-détermination les personnes accompagnées, les professionnels et les familles dans 3 établissements: Résidence Santy, Résidence Plurielle et Foyer le Verger. Portées par l'Association, ces formations ont pour objectif de développer l'auto-détermination des personnes tout en agissant sur leur environnement : les familles et les professionnels. Sur les 10 dates initialement prévues en 2020, seules 3 formations ont pu avoir lieu au regard des contraintes sanitaires, les autres dates ayant été reportées en 2021. L'objectif à terme est de déployer ces formations dans d'autres établissements, en associant l'ensemble des pôles.

Concernant la pair-aidance, l'Adapei 69 est inscrite dans la dynamique territoriale portée par le Collectif Handicap 69 et membre actif du groupe de travail sur cette thématique. En 2020, un programme de formations inter-associatif à destination des personnes concernées, des familles, des professionnels et des cadres de plusieurs associations a été proposé. Là encore, la crise sanitaire n'a permis la réalisation que de 3 formations sur les 6 proposées. Le Collectif Handicap 69 a donc réfléchi à des modalités de communication pour favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les différents

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

participants. 3 webinaires ont donc été réalisés début 2021, auxquels professionnels, personnes en situation de handicap et familles de l'Adapei 69 ont largement participé.

Accompagner les parcours professionnels

Les pré-apprentissages pour tous

Quels que soient leurs compétences, les jeunes de 13 à 20 ans doivent tous bénéficier des mêmes chances de réussite. Forte de cette ambition, la Plateforme compétences et apprentissage (PCA), créée en 2018, poursuit son déploiement au sein des IMPro de l'Adapei 69, en lien avec les établissements pour adultes. Elle vise à favoriser la progression des jeunes et fluidifier leurs parcours et s'appuie sur plusieurs outils :

- ✓ Un parcours de formation uniforme en IMPro dès l'âge de 13 ans, avec des cycles de progression et des évaluations intermédiaires, en étroite collaboration avec les Esat ;
- ✓ Un dispositif évaluation et diagnostic pour les jeunes à partir de 16 ans (lire ci-contre) ;
- ✓ L'Unité d'apprentissage, qui accompagne pendant 2 ans des jeunes adultes sur notification MDMPH ;
- ✓ Différentes formes de stages : collectifs, individuels et de professionnalisation.

La PCA travaille également avec le service d'emploi accompagné CONNECT et Adapei 69 Formation, en fonction de l'orientation et des besoins de formation des jeunes.

Reconnaître et valoriser les compétences avec la RAE

L'Adapei 69 s'appuie depuis 2018 sur la Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) pour :

- ✓ Rendre la reconnaissance des compétences accessible à tous les travailleurs d'Esat ;
- ✓ Avoir une visibilité des compétences réelles des travailleurs ;
- ✓ Valoriser plus facilement les compétences auprès des entreprises du milieu ordinaire via un langage commun ;

En pratique, les compétences comprises dans des référentiels métiers de droit commun (ex. Certificat d'aptitude professionnelle Agent de restauration) sont décomposées en sous-compétences, qui correspondent aux tâches effectuées en Esat. Les travailleurs, sur la base du volontariat, peuvent présenter une ou plusieurs sous-compétences. L'évaluation note un niveau d'autonomie sur des compétences liées à la maîtrise du poste de travail, les savoir-faire et la capacité d'adaptation. Une attestation de reconnaissance des acquis de l'expérience est remise au travailleur à la suite de l'évaluation.

Depuis le déploiement en dispositif, 501 RAE ont été réalisées dans les Esat de l'Adapei 69 entre 2018 et 2020, le rythme ayant été fortement freiné en 2020 avec la crise sanitaire.



Evaluer pour bien orienter

Au sein de la Plateforme compétences et apprentissages (PCA), le dispositif diagnostic et évaluation a récemment été mis en place pour évaluer la pertinence du projet professionnel selon des critères objectifs, sous forme d'un stage de 2 mois au sein d'un atelier spécifique de l'Esat Jacques Chavent. Elle s'adresse à des jeunes dont l'orientation travail pose question ou pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de travailler les pré-apprentissages en amont de leur intégration en milieu ordinaire (jeunes d'ULIS, mission locale, SESSAD).

Une offre de formation sur-mesure pour les travailleurs

Le Pôle formation entend proposer des solutions « à la carte », adaptées aux souhaits et au parcours de chacun.

Malgré le contexte de crise sanitaire, le Pôle formation a maintenu une activité importante et lancé en 2020 plusieurs chantiers majeurs, afin de développer une offre de formation encore plus adaptée pour les personnes en situation de handicap. Ces chantiers aboutiront en 2021 :

- ✓ Démarche de certification Qualiopi ;
- ✓ Création de l'établissement Adapei 69 Formation qui remplacera le Pôle formation, actuellement rattaché à l'Esat La Courbaisse ;
- ✓ Création de ses propres formations qualifiantes et certifiantes, qui permettront aux travailleurs en situation de handicap de mobiliser leur Compte personnel de formation (CPF) via des formations adaptées ;
- ✓ Déploiement de l'Action de formation en situation de travail (AFEST). Ces formations sur le poste de travail, accessibles au plus grand nombre et encadrées par des moniteurs formés à l'AFEST par Adapei 69 Formation, permettent l'obtention de « blocs de compétences » ou de certifications reconnues en milieu ordinaire.

Le Pôle formation en 2020

- ✓ 70 formations réalisées, dont 52 pour des personnes en situation de handicap
- ✓ 544 stagiaires formés
- ✓ 805 heures de formation
- ✓ Une équipe de 23 formateurs (dont 1 personne embauchée en CDI)

L'action de formation du Pôle formation s'inscrit par ailleurs dans une dynamique de pair-aidance, qui consiste à valoriser les savoir-faire et savoir-être des uns pour soutenir les autres. Concrètement, il s'agit de faire appel aux témoignages de travailleurs dans le cadre des formations dispensées. Le Pôle Formation réfléchit à la mise en place d'un véritable statut de co-formateur.

Le catalogue de formations a été intégralement transcrit en Facile à lire et à comprendre en 2021.

Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

▲ Projet personnalisé

Renforcer la professionnalisation des accompagnements et la formation des professionnels

Les travaux amorcés en 2018, qui ont abouti à la rédaction d'une procédure associative sur l'élaboration du projet personnalisé, pour un accompagnement véritablement individualisé, se sont poursuivis en 2020. L'accent a été mis sur la formalisation des objectifs des projets personnalisés, définis au terme de la co-construction du projet. Ces objectifs concrétisent et ancrent dans le quotidien de la personne le projet personnalisé. Des formations sur cette thématique ont été proposées. Elles portent sur la formulation d'objectifs dits « SMART » : spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes, dans un temps limité.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

En 2020, plus d'une quarantaine de professionnels ont été formés sur cette thématique, démontrant ainsi la dynamique de nos établissements sur la personnalisation de l'accompagnement.

Activités en secteur adulte : mise en place d'une réflexion associative

Le Pôle Accompagnement médicalisé, en lien avec le Pôle Habitat et vie sociale, a lancé un Groupe de travail sur les activités au sein des Foyers d'accueil médicalisés (FAM) et Maisons d'accueil spécialisées (MAS), et plus généralement dans le secteur adulte.

La question de l'organisation des activités est un axe de travail prioritaire sur 2020/2021 et fait suite au travail engagé en 2018/2019 sur la mise en place d'une procédure d'élaboration des projets personnalisés. Cette démarche associative répond à une attente des familles et au constat d'une disparité au sein des établissements. Après avoir défini la notion d'activités, il s'agit de :

- ✓ Valoriser les activités de la vie quotidienne, structurer le planning des personnes autour des activités ;
- ✓ Proposer à chaque personne des activités en adéquation avec son projet personnalisé ;
- ✓ Construire des projets d'activités accessibles à l'ensemble des personnes qui répondent à des besoins précis (développement de l'autonomie, apprentissages cognitifs, sensi-moteur et de communication, activités de détente, de loisirs et de socialisation).

Cette démarche s'appuiera entre autres sur la formation des équipes d'accompagnement à l'animation.



► Faire évoluer les projets d'établissement pour répondre aux besoins et améliorer la qualité de l'accueil des personnes accompagnées

Naissance de l'IME L'Espérelle

Les IME Les Sittelles et L'Espérance, situés à Caluire-et-Cuire, sont officiellement devenus un seul et même établissement, l'IME L'Espérelle, le 1^{er} janvier 2020. Un rapprochement logique suite à une évolution progressive des publics accueillis et des modalités d'accompagnement au sein de chacun des IME.

Cette évolution a donné lieu à d'importants travaux sur le site, pour accueillir de la meilleure manière les jeunes, au sein d'espaces modernes, spacieux, adaptés aux spécificités du polyhandicap.



Un nouveau projet à Saint-Laurent-de-Chamousset

L'Adapei 69 travaille à la création d'une nouvelle offre sur la commune de Saint-Laurent de Chamoussset, qui permettra en 2023 de regrouper sur un même site l'ensemble des structures d'accompagnement « hébergement et vie sociale » du complexe actuel La Goutte d'Or à Meys et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Le nouveau site regroupera 4 structures : un SAVS (20 places), un accueil de jour (8 places), un foyer d'hébergement (31 places, dont 1 place en séquentiel) et un foyer de vie (22 places, dont une place en séquentiel). Le projet permettra d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées, en leur

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

offrant un environnement propice au développement d'une vie sociale et facilitant leur quotidien. Le nouveau site sera distant de 15 minutes en transport de l'Esat. Des navettes seront organisées pour les travailleurs de l'Esat hébergés à Saint-Laurent-de-Chamousset.

Création de places de SESSAD

Afin de répondre aux besoins du plus grand nombre et à l'évolution des attentes en matière d'appui à l'école inclusive, l'agrément du SESSAD Alliance doit évoluer sous forme d'une extension non-importante permettant la création de 4 places pour personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) et 8 places rattachées à l'IME Le Bouquet. La mise en œuvre de ces nouvelles places est prévue au 1^{er} juin 2021.

L'adaptation et la réhabilitation des bâtiments

Le service Patrimoine et travaux continue de structurer ses actions en faveur de la qualité de l'habitat et du confort au sein des services et établissements, pour répondre aux besoins qui évoluent. Une vigilance particulière est apportée aux travaux de maintenance, avec de nouveaux contrats cadres plus exigeants. L'Association, devant se projeter à long terme sur l'avenir des lieux d'habitation, a créé la Commission Stratégie patrimoniale, en complément du Comité travaux, qui traite les opérations de suivi des travaux. Ce nouvel axe stratégique associatif participe à la pérennisation des lieux de vie des résidents, avec une vue patrimoniale et une dynamique d'adaptation et d'amélioration de leur qualité.

Parmi les travaux réalisés :

- ✓ IMPro Les Primevères : aménagement et extension des bâtiments accueillant l'IMPro à Saint-Laurent d'Agny ;
- ✓ Accueil de jour L'Orée des Balmes : des espaces agrandis et repensés pour un confort de vie amélioré ;
- ✓ MAS Soleil : extension de l'accueil de jour, avec des équipements et extérieurs revus pour le bénéfice de l'établissement dans son ensemble ;
- ✓ Aménagement d'un bâtiment du site de Caluire-et-Cuire face au Foyer Le Verger pour accueillir 3 studios rattachés au Domicile collectif de la Résidence Plurielle en places hors les murs ;
- ✓ Salle polyvalente Saint-Priest : aménagement de la salle polyvalente jouxtant le CAMSP Saint-Priest pour l'accueil d'une unité de l'Accueil de jour Parilly à partir du 1^{er} semestre 2021 en raison du contexte sanitaire. À terme, cet équipement sera géré par l'Espace Sarrazin de l'Esat La Courbaisse, en location de salle.

Les projets en cours ou à venir :

- ✓ Esat Louis Jaffrin : l'achat du terrain et du bâtiment jouxtant le terrain principal de l'Esat Louis Jaffrin permettra de réunir toutes les activités de l'Esat sur un même site (actuellement réparties sur deux sites de production), d'améliorer les conditions de travail et d'envisager le développement d'activités ;
- ✓ Foyer d'hébergement Le Grand Large : l'acquisition du site fin 2018 après des années de location permet de repenser les espaces, pour offrir aux résidents des espaces individuels plus grands et plus adaptés, tout en conservant la cohésion et la bonne intégration dans le quartier. Des studios seront également intégrés, qui pourront servir de passerelle vers une vie autonome. Durant les travaux, qui dureront jusqu'à fin 2022, les résidents sont accueillis dans un établissement dédié situé dans le quartier de Vaise ;
- ✓ IME Le Bouquet : reconstruction des bâtiments accueillant les salles de classes de l'IME.

- ✓ MAS Jolane : les travaux de rénovation des espaces collectifs n'ayant pu être réalisés dans le contexte de pandémie de l'année 2020, ils débutent en juin 2021.
- ✓ De nouveaux projets seront déployés dans les années à venir, portant notamment sur la réhabilitation de nos plus anciens bâtiments : MAS Paul Mercier et Foyer Henri Thomas.
- ✓ Les deux cuisines centrales (EA Bellevue et Esat La Courbaisse) verront également prochainement des travaux importants.

► **Transports : au plus près des attentes et besoins**

La question du transport impacte quotidiennement les personnes accompagnées par l'Adapei 69. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de reprendre les contrats qui lient l'Adapei 69 avec ses prestataires. Un appel d'offre a été passé avec tous les prestataires actuels, la finalité étant la rédaction d'un contrat cadre et des contrats d'établissement pour une durée de 3 ans.

Les établissements ont participé à l'élaboration du cahier des charges, ce qui a permis de définir des objectifs tels que le temps de trajet acceptable, la conformité des plannings des chauffeurs, le taux de ponctualité et la remise des livrables.

À ce jour, les consultations ont été lancées, les offres commerciales et techniques des transporteurs ont été reçues. Chaque établissement travaille conjointement avec les transporteurs pour optimiser la prestation de transport.

Ce travail passe par :

- ✓ la réflexion autour des points de ramassage ;
- ✓ la redéfinition des besoins des groupes au sein des établissements ;
- ✓ la mise en place d'un règlement de transport avec les familles ;
- ✓ une attention particulière prêtée au lieu de résidence pour les nouvelles admissions.

La contractualisation avec les prestataires du Pôle Enfance et scolarisation est prévue en juin 2021 et en juillet 2021 pour le secteur adulte.

Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

► **Mise en place d'une Commission Éthique**

La création d'une Commission Éthique figure parmi les actions prioritaires du Projet associatif. Il s'agit de trouver un lieu où les professionnels, les familles ou encore les personnes accompagnées puissent traiter de questions et de réflexions auxquelles les recommandations de bonnes pratiques et la réglementation ne répondent pas toujours, tout en prenant de la distance avec le quotidien.

Les objectifs de la Commission Éthique sont les suivants :

- ✓ Accompagner les personnes dans leur cheminement personnel, en lien avec l'expression de leurs droits fondamentaux et leur parcours en milieu collectif, en établissement et service ou à leur domicile ;
- ✓ Aider les familles dans l'accompagnement de leur proche en situation de handicap dans leur parcours de vie ;
- ✓ Améliorer la qualité d'accompagnement, en éclairant les pratiques des professionnels au regard des situations particulières rencontrées ;
- ✓ Éclairer les professionnels dans leur prise de décision ;
- ✓ Proposer des axes et supports de réflexion pour accompagner le cheminement de chacun, lorsqu'aucune position consensuelle ne peut se dégager.

La Commission Éthique se compose de représentants des familles, de professionnels, d'un représentant des personnes accompagnées, d'une patiente experte extérieure à l'Association et d'experts qui seront définis en fonction des sujets.

Le 16 mars 2021 a eu lieu la première Commission Éthique, dont l'ordre du jour portait sur la création d'une charte vie intime, affective et sexuelle. Cette charte est un préalable au lancement d'une démarche associative globale sur cette thématique.

► **Prise en charge de la douleur : poursuite de la sensibilisation à l'utilisation de la grille GED-Di**

Encore trop souvent, la douleur a tendance à être sous-estimée et sous-traitée chez les personnes en situation de handicap. Or, une douleur mal ou non évaluée peut entraîner des conséquences sur la santé physique et être source de « comportements-problèmes ».

C'est pourquoi l'Association poursuit son travail de sensibilisation autour de l'évaluation et la prise en charge de la douleur. Le Docteur Sourty, exerçant au Centre Hospitalier du Vinatier, a présenté dans le cadre des réunions de Pôles une grille spécifique d'évaluation de la douleur adaptée aux personnes déficientes intellectuelles (grille GED-DI).

► **Accélération de la télémédecine**

Pour garantir une continuité dans l'accès aux soins et faire face à la situation complexe induite par la crise sanitaire, l'Association a accéléré le développement de la télémédecine dans ses établissements. Ce dispositif, qui se définit comme « une forme de pratique médicale à distance, utilisant les technologies de l'information et de la communication », peut aussi bien être utilisé en médecine générale que spécialisée. Il permet de prévenir les « comportements-problèmes » induits par le soin et d'éviter les ruptures dans l'accompagnement aux soins.

Dans un souci de confidentialité et de respect de la vie privée, un système de messagerie sécurisée, à destination des professionnels médicaux, a été mis en place au sein de plusieurs établissements de l'Adapei 69 et des kits de télémédecine ont été livrés.

Le déploiement de la télémédecine au sein de l'Association s'est poursuivi avec l'appui du service Systèmes d'information (connexion réseau, achat et installation du matériel dédié, accompagnement, formation, information des salariés...).

Restauration

L'Adapei 69 a placé la qualité de l'alimentation et la nutrition au centre de ses préoccupations. Elle est accompagnée dans sa démarche par le cabinet Atout Restauration.

Après un diagnostic global en 2018 et une consultation, trois prestataires ont été sélectionnés en juillet 2019 (Sodexo, Restalliance et API) pour l'élaboration des menus, la réalisation et la fourniture des repas à l'ensemble de ses établissements, selon 4 lots.



Les engagements de chacun des prestataires ont été définis. Parmi eux : le développement des achats locaux, le fait maison, la fourniture de produits bio et labellisés.

Depuis la mise en œuvre des nouveaux contrats, une attention particulière est apportée au suivi des engagements et au développement de nouveaux projets en matière d'alimentation et de nutrition :

- ✓ Vérification de l'ensemble des menus selon le cahier des charges initial ;
- ✓ Travail d'harmonisation des menus ;
- ✓ Contrôles sur sites et audits réguliers ;
- ✓ Réunions nutrition organisées 2 fois par an entre chaque prestataire, Atout Restauration, des médecins, cadres de santé, directeurs d'établissements et la Direction générale de l'Adapei 69.

Des chantiers majeurs occuperont les mois et années à venir :

- ✓ Reprise de la gestion et du fonctionnement des cuisines centrales par l'Adapei 69 (auto-gestion), avec l'accompagnement en approvisionnement par Sodexo, après le retrait de la société API à partir de juillet 2021 ;
- ✓ Construction d'une nouvelle cuisine centrale pour l'Entreprise adaptée Bellevue et remise aux normes de la cuisine centrale de l'Esat La Courbaisse ;
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire et réflexion autour de techniques culinaires comme la cuisson basse température, permettant une meilleure gestion des matières commandées pour une qualité supérieure ;
- ✓ Mise en application de la loi Egalim, qui prévoit 20% de bio et 30% de produits labellisés au minimum pour toutes les collectivités à partir de janvier 2022.

942 858

C'est le nombre de repas réalisés entre le 1^{er} juillet 2019 et le 20 juin 2020, au terme d'un an de contrat par les 3 nouveaux prestataires restauration de l'Adapei 69.

ORIENTATION 2

Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche

Défi 1 - Accompagner, pour un parcours le plus fluide et serein possible

Défi 2 - Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

Défi 3 - Proposer des solutions de répit



Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

► Diffusion du nouveau dossier unique d'admission

Les dossiers de demande d'admission de l'Adapei 69 sont le fruit d'un travail collectif. Après un état des lieux des pratiques, un groupe de travail pluridisciplinaire s'est réuni. Le contenu du dossier a été adapté en fonction des spécificités des secteurs. Ce travail s'est concrétisé par la création d'un dossier d'admission unique pour le secteur enfant et un autre pour le secteur adulte, avec une annexe spécifique pour le secteur du travail. Ces documents ont été validés par le Conseil d'administration puis diffusés en octobre 2020.

L'objectif de ce dossier unique est de faciliter les démarches administratives des familles, des personnes en situation de handicap et des professionnels auprès de plusieurs établissements de l'Association simultanément.

Le dossier unique d'admission comprend trois volets : administratif, habitudes de vie, médical.

► Communauté 360 : pour des solutions de proximité coordonnées



La crise du Covid-19 a montré la capacité de réactivité et d'innovation du secteur de l'accompagnement des personnes handicapées, pour apporter de nouvelles réponses dans un contexte d'urgence sanitaire. Mais elle a aussi mis une nouvelle fois en exergue la difficulté d'appuyer les personnes les plus isolées ou sans solution et amplifié les difficultés d'accès aux soins. C'est pourquoi le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées a décidé de généraliser la mise en place du numéro d'appel national gratuit, promis par le Président de la République lors de la Conférence nationale du handicap.

Pour la mise en place de ce nouveau dispositif, l'Adapei 69 a rejoint un collectif de plus de 25 associations locales qui mettent en commun leur ressources et capacité d'innovation pour proposer des solutions adaptées à chacun. Il s'agit d'impulser une nouvelle façon de coopérer, pour mieux accompagner, en mettant au centre le choix de vie des personnes.

Le 0800 360 360 a été lancé le 6 mai 2021 sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon. Il s'adresse aux personnes en situation de handicap en recherche de solution, ayant besoin d'un appui pour reprendre leurs activités ainsi qu'aux aidants.

Défi 2 : Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

Un agenda perturbé par la crise sanitaire

L'année 2020 a chamboulé la vie associative de l'Adapei 69. Les événements festifs phares tels que la soirée choucroute, le Bal costumé ou encore le Fest'IME, ont dû être annulés. D'autres événements ont été adaptés selon les consignes sanitaires.

Une Assemblée générale connectée

Initialement programmée le lundi 8 juin 2020, l'Assemblée générale de l'Adapei 69 s'est finalement réunie le lundi 28 septembre 2020 en comité restreint à l'Espace Sarrazin. Une cinquantaine de participants ont également suivi en temps réel via un système de visio-conférence le bilan de l'année 2019 et l'élection des nouveaux administrateurs.

Une séance de cinéma « Hors Normes »

En janvier 2020, l'Adapei 69 organisait une séance de cinéma spéciale autour du film « Hors normes » à la salle Jean Carmet de Mornant, à l'initiative de l'IMPro Les Primevères. La séance, à destination des familles, proches, personnes accompagnées et professionnels, était suivie d'un débat. 80 personnes ont participé à cette séance spéciale.

Unapei : 60 ans d'actions

Le mouvement associatif Unapei fêtait en 2020 ses 60 ans d'action en faveur des personnes déficientes intellectuelles. Même si le programme de festivités a dû être annulé en raison du contexte sanitaire, l'Unapei a préparé une rétrospective de son histoire en images, à découvrir sur son site internet www.unapei.org

L'Adapei 69 en ligne

La crise sanitaire a vu la place des outils de communication numériques exploser dans tous les domaines. L'Adapei 69 n'a pas fait exception à la règle, avec une présence très active sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et sur son site www.adapei69.fr, pour une information en temps réel aux familles, personnes en situation de handicap et professionnels. Facebook a également joué un rôle important d'animation et d'interaction entre ses différents acteurs et de focus sur les activités des établissements durant le 1^{er} confinement. Les services et établissements ont par ailleurs été nombreux à développer des blogs à destination des familles et personnes en situation de handicap, qui perdureront.

Redynamiser les Conseils de la vie sociale (CVS)

La crise sanitaire, peu propice à la rencontre, a impacté l'organisation des Conseils de la vie sociale au sein des établissements et services de l'Association. Dans ce contexte, la Commission Suivi des CVS a lancé une réflexion autour de la mobilisation et de la participation des différents acteurs dans ces

instances. Les objectifs ont multiples : soutenir les élus, redonner du sens à leur engagement, renforcer la dynamique autour des CVS, leur donner les moyens d'exercer leur fonction dans les meilleures conditions, partager les bonnes pratiques. Parmi les premières actions : l'organisation d'un cycle de séminaires en 2021 à l'attention de l'ensemble des élus et représentants de l'Adapei 69 aux CVS.

Défi 3 : Proposer des solutions de répit

► Mise en place des visites à domicile pour le secteur enfance

La crise sanitaire a permis le développement de nouvelles pratiques, notamment au sein des établissements du Pôle Enfance et scolarisation. Afin de répondre au besoin de continuité dans l'accompagnement, plusieurs IME de l'Adapei 69 ont ainsi proposé aux familles de réaliser des visites à leur domicile. Ces visites ont été une réponse apportée à un besoin et à une demande exprimée par les familles. Elles ont permis de poursuivre la mise en œuvre du projet personnalisé des enfants. Cette expérimentation a été un franc succès et laisse entrevoir de nouvelles possibilités dans les modalités d'accompagnement que l'Association propose.

► Des loisirs adaptés avec l'association Alova

Début d'année 2020, les 4 clubs (Gones, Grands gones, Espace et Nature) ont effectué leurs sorties avant que les activités de l'association de loisirs adaptés ALOVA (Adapei 69 et Autisme 69) soient interrompues en mars 2020 en raison du confinement. Toute l'équipe d'ALOVA, son bureau et ses animateurs, ont profité de cette trêve forcée pour bâtir les contours de la nouvelle saison 2020-2021 en tenant compte des contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. Deux après-midi pour les clubs des Gones et Grand gones ont eu lieu en octobre 2020 avec un protocole sanitaire adapté, avant un nouvel arrêt temporaire des activités jusqu'en juin 2021.

► Les rendez-vous Entre parent(hèse)s

Les rencontres Entre parent(hèse)s constituent un temps d'échanges convivial entre parents concernés par le handicap. Les mamans bénévoles accueillent les parents au sein du lieu d'accueil de la Métropole aidante (Lyon 3). Les dates programmées ont été maintenues autant que possible dans le contexte sanitaire, avec un temps d'échanges organisé en visio-conférence.

► La Passerelle du Sourire

Portée par une équipe de bénévoles et deux professionnels, la Passerelle du Sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental mais sans solution d'accompagnement. En 2020, la Passerelle du Sourire est restée fermée de mars à décembre du fait de la crise sanitaire. La réouverture en janvier 2021 a été travaillée afin de répondre au mieux aux besoins de ces familles, tout en respectant un protocole sanitaire adapté.

ORIENTATION 3

Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap

Défi 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission

Défi 2 - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Défi 3 - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

► Nouveau cycle pour les évaluations internes

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les établissements et services médico-sociaux sont tenus de procéder à une évaluation régulière de leurs activités, au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. La dernière campagne d'évaluation interne avait eu lieu en 2013. Pour mener son nouveau cycle d'évaluations, l'Adapei 69 s'est dotée en 2020 d'un nouveau logiciel lui permettant de créer un référentiel sur mesure, prenant en compte les spécificités de chaque type d'établissement. Le Service qualité a accompagné les établissements dans cette démarche collective, qui permet de prendre un temps pour analyser les pratiques et élaborer un plan d'action.

► Prévenir les risques psycho-sociaux

L'Adapei 69 a fait appel à un cabinet conseil spécialisé pour soutenir les cadres dans leurs fonctions de management, dans un objectif de bien-être au travail pour l'ensemble des collaborateurs. Après des formations sur la prévention des risques psycho-sociaux en 2019, un Service d'appui au management (SAM) a été mis en place via un numéro d'appel pour l'année 2020, pour écouter et conseiller les cadres dans des situations de management particulièrement difficiles et délicates.

Les directions des services et établissements ont également participé à des ateliers « management de l'incertitude » fin 2020 pour échanger sur les difficultés rencontrées dans le contexte de crise sanitaire, les moyens d'y faire face et les enjeux pour l'année 2021, afin d'assurer le bien-être au travail malgré la situation exceptionnelle.

► Construire un parcours professionnel de qualité

Plan de développement des compétences

Depuis la dernière réforme « Loi avenir » du 1^{er} janvier 2019, le Plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il s'agit pour l'Adapei 69 de veiller au maintien de la capacité des salariés à occuper leur emploi, au regard notamment de l'évolution des métiers, et d'identifier les besoins en compétences permettant d'accompagner les projets, et les enjeux de l'Association. L'Adapei 69 co-construit le plan de développement des compétences en partenariat avec les instances représentatives du personnel et de ses salariés.

En lien avec cette même loi, la branche professionnelle de l'Adapei 69 a renégocié et signé en 2020 le nouvel accord sur la formation et le développement des compétences le 9 septembre 2020.

Le plan de formation 2020

- 1 240 salariés formés**, dont :
- 975 personnes ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
 - 265 personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

Cet accord conclu pour une durée indéterminée vient renforcer certains dispositifs d'accompagnement et de financement :

- ✓ la VAE ;
- ✓ l'alternance, avec les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ;
- ✓ le projet de transition professionnelle ;
- ✓ les actions de reconversion ou promotion par alternance (Pro-A).

Poursuivre la formation malgré le contexte sanitaire

L'organisation logistique et thématique des actions de formation a également été impactée par la crise sanitaire : mise en œuvre de sessions de formation à distance, réorganisation des groupes pour le respect des gestes barrières, lancement d'un projet de formation émergeant de cette crise sanitaire sur le travail et la posture lors des visites à domicile (62 professionnels du Pôle Enfance et scolarisation formés avant l'été 2020).

Des opérations de recrutement renforcées

Face aux difficultés de recrutement sur certains profils de poste, l'Adapei 69 a élargi ses canaux de recherche et de diffusion des offres d'emploi : publications sur des revues spécialisées, réseaux sociaux...

Des rencontres avec les étudiants ont également été initiées, avec la participation à des conférences et des présentations au sein des écoles.

Une communication spécifique autour des contrats de service civique et des contrats aidés a permis de détecter de nouveaux candidats en 2020, de les accompagner dans une découverte des métiers de l'Association et pour certains de leur proposer une formation diplômante via l'alternance.

Égalité entre les femmes et les hommes

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, institué par la loi Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, a été conçu pour mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et mettre fin aux inégalités.

Il permet aux entreprises de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression. Lorsque des disparités salariales sont constatées, des mesures de correction doivent être prises.

Pour l'année 2020, l'Adapei 69 obtient la note de 99 points sur 100.

Les résultats obtenus par indicateur :

- ✓ Indicateur écart de rémunération : 39/40 ;
- ✓ Indicateur écart de taux d'augmentations : 20/20 ;
- ✓ Indicateur taux de promotion : 15/15 ;
- ✓ Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10.

Amélioration des conditions de travail

La Direction de l'Adapei 69 a signé des engagements unilatéraux sous forme de chartes portant sur les thèmes suivants :

- ✓ L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ✓ Le droit à la déconnexion ;
- ✓ La mobilité durable : ce plan d'action mobilités durables fait suite à l'entrée en vigueur de la loi d'orientation des mobilités durables du 24 décembre 2019 complétée par le décret « forfait mobilités durables » de mai 2020. Il vise à favoriser l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture pour les déplacements domicile-travail.

Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Équipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes

Depuis 2019, les établissements peuvent être soutenus par l'Équipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes. Elle peut intervenir à la demande de n'importe quel service ou établissement de l'Association, lorsque les équipes ne parviennent plus à faire face aux risques liés aux comportements-problèmes d'une personne accompagnée.

Composée de professionnels des établissements et services de l'Adapei 69, elle apporte un regard extérieur, des ressources complémentaires, un accompagnement dans la démarche d'analyse et une autre approche d'actions éducatives. De manière générale, l'intervention de l'Équipe mobile permet un enrichissement des pratiques et une montée en compétences des équipes soutenues.

Malgré les freins liés au contexte sanitaire, qui ont ralenti les interventions en 2020, les sollicitations en constante augmentation sont le signe d'un besoin réel des équipes de terrain. Les retours positifs de la part de l'ensemble des acteurs, professionnels, familles et personnes en situation de handicap démontrent l'intérêt de ce dispositif associatif.

Bilan 2019-2020

42 situations accompagnées sur tous types d'établissements :

- ✓ 6 Instituts médico-éducatifs
- ✓ 4 Foyers d'accueil médicalisés
- ✓ 5 Foyers de vie
- ✓ 2 Maisons d'accueil spécialisées
- ✓ 1 Accueil de jour
- ✓ 1 Esat

Une étude d'impact social régionale sur les IME

Dans le cadre d'un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE), l'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes participe à une expérimentation dite d'impact social de l'Unapei, aux côtés de deux autres régions : la Bretagne et les Pays de la Loire. L'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix d'orienter son étude sur les IME et plus particulièrement sur la mise en lumière et la valorisation de leurs spécificités.

Dans un contexte où l'école inclusive est un objectif mis au centre de la scolarisation des enfants, le mouvement régional Unapei souhaite, via cette expérimentation, produire un premier document de plaidoyer, explicitant et démontrant que les services d'accompagnement spécifiques des IME sont autant de leviers pour une scolarité adaptée à chaque élève et pour une école inclusive réalisée dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, l'Adapei 69 a participé à différents groupes de travail et a diffusé un questionnaire auprès des familles ayant un ou plusieurs enfants dans un IME de l'Association.

Cette démarche se poursuit en 2021.

Déploiement du site intranet

Une nouvelle version du site intranet a été développée en 2020, pour un lancement officiel en février 2021. Il propose à l'ensemble des professionnels de l'Adapei 69 toutes les ressources de l'Association en un seul et même support :

- ✓ Des liens directs vers les ressources essentielles ;
- ✓ Des fiches de présentation des services et établissements, avec la possibilité d'exporter les résultats sous format excel ;
- ✓ L'actualité interne et externe de l'Association ;
- ✓ Un annuaire des professionnels ;
- ✓ Un nouveau design, pensé pour améliorer la lisibilité et le repérage des contenus.



Techniquement, cette nouvelle version, plus accessible et conviviale, s'accompagne d'un changement majeur avec la possibilité d'accès hors réseau Adapei 69, sur tous types de supports (PC, téléphone, tablette), tout en garantissant la sécurité des systèmes d'information de l'Association.

Systèmes d'information : performance, fiabilité et adaptabilité

Connaissance du parc matériel

Une nouvelle campagne d'inventaire a été lancée en janvier 2020 et achevée en février 2021 en raison des multiples phases de confinement. Grâce à cette opération, le service Systèmes d'information (SI) dispose d'un référentiel parc PC unique, à jour et exploitable en temps réel. L'inventaire a également permis de réaliser de nombreuses maintenances et de sensibiliser les équipes de direction sur les avantages d'une politique de renouvellement du parc informatique, dans une démarche RSE (circuit de recyclage).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Modernisation et optimisation des coûts

Le service SI a mené entre septembre 2020 et mai 2021 un projet ambitieux de renouvellement de l'ensemble de son réseau informatique, avec pour objectif de bénéficier de la baisse des tarifs d'abonnement pour financer le développement massif de la fibre au sein de ses services et établissements (99% des sites de l'Association). 64% des sites sont également équipés d'une connexion 4G de secours, dont l'ensemble des sites médicalisés et ceux fonctionnant 24h/24h. Pour les utilisateurs, ces changements sont synonymes d'un réseau plus fluide (vitesse, débit), plus stable et disponible.

Un partenariat avec le groupement d'intérêt public Resah permet à l'Adapei 69 de bénéficier de tarifs très attractifs en matière de téléphonie mobile, sur les abonnements et le matériel. Les économies réalisées dans le cadre du nouveau contrat de gestion ont permis de financer l'achat du renouvellement du matériel, afin d'éviter les risques de panne.

Développement de nouvelles solutions et services

Le projet de déploiement d'un nouveau logiciel de gestion commerciale et de production pour les Esat et EA est entré dans sa phase de généralisation après le démarrage réussi en janvier 2020 au sein de l'établissement pilote l'Esat La Goutte d'Or à Meys. L'Esat La Courbaisse a ainsi basculé vers ce nouveau système. L'Esat Bellevue suivra au cours du 2^d trimestre 2021.

La crise du Covid-19 a entraîné une situation exceptionnelle au niveau de l'organisation, avec le recours au télétravail pour un certain nombre de collaborateurs, afin de maintenir la continuité de l'activité. Le télétravail a nécessité la mise en place de moyens adaptés : mise à disposition d'ordinateurs portables, accès à distance au réseau Adapei 69, soft phone et renvoi de lignes téléphoniques, outils collaboratifs (visioconférence, messagerie instantanée, webmail). Cette organisation a également nécessité l'accompagnement des utilisateurs, pour la bonne appropriation des outils, ainsi qu'une mise à niveau des systèmes d'information (nombre de connexion à distance et d'accès en visioconférence, déploiement des outils collaboratifs).

Des chantiers à poursuivre en 2021

Un certain nombre de projets en cours en 2020 se poursuivent en 2021 :

- ✓ Dossier unique informatisé (DUI) ;
- ✓ Actions de sécurisation face à la montée en puissance des attaques via des logiciels malveillants ;
- ✓ Mise au point d'un livret d'accueil pour faciliter l'intégration des nouveaux salariés ;
- ✓ Étude des principaux flux de travaux (workflow) dans une optique de transformation digitale (exemple : dématérialisation).

Dossier unique informatisé (DUI)

- ✓ **40,5 jours de formation**, soit environ 280 professionnels formés en 2020 (report d'un certain nombre de formations en raison des confinements successifs)
- ✓ **Déploiement sur 6 nouveaux établissements** (Les Coquelicots, L'Oiseau Blanc, Les Primevères, Léon Fontaine, La Goutte d'Or, Le Bouquet), soit 38 établissements.
- ✓ **Travail sur une nouvelle version de l'application AGM**, plus rapide et plus fluide, avec des évolutions importantes notamment sur le dossier de soins. La nouvelle version sera installée au courant du second trimestre 2021.

Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire

La Boite à projets, soutenir les projets innovants

La Boite à projets de l'Adapei 69 a vu le jour fin 2019, il s'agit d'un dispositif associatif de soutien aux projets portés par les parties prenantes de l'Association : bénévoles, professionnels, administrateurs, personnes en situation de handicap. Elle a pour objectif d'encourager l'innovation et la créativité.

Malgré le contexte de l'année 2020 peu propice à la réalisation de nouveaux projets, de nombreux établissements et bénévoles ont sollicité ce nouveau dispositif. La Commission Boite à projets s'est réunie fin 2020 et a décidé d'attribuer des fonds aux projets suivants pour un montant de 16 350 € :

- ✓ IME Perce Neige (Thizy-les-Bourgs) : découverte de Paris en bus, son histoire, son patrimoine ;
- ✓ CAMSP Saint-Priest : achat de deux sièges ergonomiques ;
- ✓ IME Les Primevères (Charly) : achat de matériel Montessori afin d'améliorer la qualité des apprentissages scolaires ;
- ✓ Résidence Santy (Lyon 8) : « Ma résidence, mon quartier, mon travail », un projet autour de la photographie et de témoignages, le tout compilé au sein d'un blog visant à mettre en valeur la vie des résidents, leur travail et leur inclusion dans leur quartier.

Opération brioches 2020 : succès collectif !

16 services et établissements se sont mobilisés pour l'Opération Brioches 2020, afin de sensibiliser le grand public au handicap et récolter des fonds pour des projets concrets. Via la vente aux familles, sur les marchés ou en entreprise, leur participation a permis de financer les projets suivants :

- ✓ L'aménagement d'une salle sensorielle pour le CAMSP Saint-Priest ;
- ✓ L'achat de jardinières surélevées pour l'activité jardinage du complexe L'Orée des Balmes ;
- ✓ L'aménagement de la salle de pause pour l'Esat La Courbaisse ;
- ✓ L'achat d'un triporteur pour les livraisons du restaurant l'Instant Nomade de l'Esat Jacques Chavent ;
- ✓ L'achat d'un babyfoot au Foyer Le Verger ;
- ✓ L'achat de matériel de sport pour l'IME Le Bouquet ;



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

- ✓ Un séjour de 3 jours à la ferme pour l'IME Les Primevères ;
- ✓ L'achat de jeux extérieurs pour l'IME L'Espérelle ;
- ✓ Un partenariat avec une ferme pédagogique pour l'IME L'Oiseau Blanc ;
- ✓ L'achat de tablettes numériques pour l'IME Les Coquelicots ;
- ✓ L'achat d'équipements sportifs pour le FAM La Rose des Sables.

ORIENTATION 4

Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

Défi 1 - Innover face aux nouveaux défis

Défi 2 - Rechercher de nouveaux modes de soutien

Défi 3 - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

▲ Favoriser l'accès à des solutions d'habitat inclusif

Dans la continuité de ses réflexions visant à développer l'habitat inclusif, l'Adapei 69 a engagé plusieurs actions.

Des places « hors les murs »

7 places dites « hors les murs » ont été créées en 2020 dans le cadre du Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec la Métropole de Lyon en 2019 :

- ✓ 2 places rattachées au Foyer d'hébergement et Domicile collectif Santy (appartements situés à Lyon 3 et Lyon 8) ;
- ✓ 5 places rattachées au Domicile collectif Plurielle (3 appartements à Caluire-et-Cuire sur le site du Foyer Le Verger et 2 appartements dans l'Ouest lyonnais).

Les appartements accueilleront leurs locataires courant 2021. Ces logements « passerelle » sont à destination de personnes vivant en Foyer d'hébergement et souhaitant aller vers plus d'autonomie, celles vivant avec leur famille et souhaitant appréhender la vie en dehors de la cellule familiale et les personnes ayant besoin d'être rassurées sur leurs compétences à vivre seules.

Un webinaire sur la location solidaire

Le 14 décembre 2020, l'Action associative de l'Adapei 69 proposait à ses adhérents un webinaire pour découvrir le concept de location solidaire, qui permet à un bailleur ou un particulier propriétaire d'un bien immobilier de le mettre en location par l'intermédiaire d'un organisme spécialisé.

Une quarantaine d'adhérents étaient connectés pour ce webinaire organisé en partenariat avec l'organisme Soliha Rhône et Grand Lyon, pour en savoir plus sur le fonctionnement de la location solidaire, ses avantages, les aides possibles et la manière d'en faire bénéficier les personnes en situation de handicap.

L'Adapei 69, à la recherche de nouvelles opportunités pour offrir au maximum de personnes la possibilité de vivre « comme les autres », espère ainsi encourager les initiatives solidaires.

Le saviez-vous ?

Selon la loi Elan, l'habitat inclusif consiste en un mode d'habitat regroupé dans un périmètre proche ou restreint et repose sur un projet de vie sociale et partagée, dans un environnement sécurisé.



Service CONNECT : ouvrir le champ des possibles

Pour répondre aux nombreuses demandes d'accompagnement depuis son lancement en 2018, le Service CONNECT a étoffé ses équipes. 4 personnes, dont 2 conseillers trajectoire emploi, portent désormais ce dispositif visant à mettre en relation les entreprises et les personnes en situation de handicap désireuses d'expérimenter le milieu ordinaire.

Le Service CONNECT soutient les parties prenantes de A à Z et aussi longtemps que nécessaire : définition du projet professionnel, recherche d'entreprises, appui dans la relation avec l'équipe, dans les adaptations éventuelles du poste de travail et les démarches administratives.

Les chiffres de 2020

- ✓ 30 personnes accompagnées à fin décembre
- ✓ 10 personnes en liste d'attente
- ✓ 4 stages réalisés et 4 stages annulés en raison du confinement
- ✓ 1 formation qualifiante et 1 certification de qualification professionnelle
- ✓ 1 contrat de prestation de service (interrompu en raison du confinement)
- ✓ 2 CDI et 1 CDD

Espace CoLab – Coworking et Living Lab

L'Espace CoLab ayant pour vocation principale de créer du lien et d'être un lieu de rencontres pour les acteurs de l'entrepreneuriat ou du handicap, a vu son activité fortement impactée par la crise sanitaire en 2020 : les coworkers ayant pour beaucoup adopté le télétravail, annulation d'un grand nombre de location de salles, prospection difficile, ateliers collectifs entre coworkers et travailleurs en situation de handicap repoussés.

Des réunions et formations ont pu être organisées en dehors des phases de confinement et en tenant compte des contraintes sanitaires, tout comme les rencontres partenariales destinées à faire connaître l'Espace CoLab.

Afin d'agrandir la communauté de coworkers et partenaires (respectivement au nombre de 12 et 20 en mai 2021), l'Espace CoLab a poursuivi ses actions de prospection et intensifié sa communication avec le lancement de son site www.espacecolab.adapei69.fr en septembre 2020, la création d'une newsletter mensuelle, d'une vidéo et de publications régulières sur les réseaux sociaux.

Le premier projet de Living Lab, pour le développement de solutions à destination des travailleurs d'Esat, a également démarré en octobre 2020, (phase d'immersion en ateliers et entretiens avec des travailleurs et moniteurs), avec un financement de la Région Rhône-Alpes et le soutien de mécènes (AKKA et Cegid).

Le saviez-vous ?

De nombreuses entreprises et organismes (Sanofi, Agefos PME, Sodexo, Pôle Emploi...) font confiance à l'Espace CoLab pour la location de salles de réunions ou lors d'événements. Sur l'année 2020, plus de 60 journées de location de salles ont été comptabilisées, un beau résultat étant donné le contexte. La location de salles est aussi l'occasion de sensibiliser au handicap et de découvrir le fonctionnement de l'Esat Jacques Chavent lors des visites organisées et des déjeuners pris au sein du restaurant L'Instant Gerland, activité de l'Esat.

► Équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS)

L'Adapei 69, en collaboration avec cinq associations du secteur (IRSAM, Itinova, Odyneo, les Pep 69, Sésame Autisme) a remporté un appel à candidatures pour la création d'Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS). Ce nouveau dispositif, financé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, poursuit un objectif d'accompagnement de l'inclusion scolaire. Il a pour vocation d'améliorer et renforcer la scolarisation des enfants en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources auprès des professionnels de l'Éducation Nationale. Cela se traduit concrètement par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, des missions d'accompagnement des professionnels des établissements scolaires et des interventions ponctuelles et provisoires.



L'Adapei 69 a en charge la gestion de 3 équipes. Chacune d'entre elles est rattachée à un IME :

- ✓ l'IME Perce Neige pour la circonscription de Tarare ;
- ✓ l'IME L'Oiseau Blanc pour la circonscription de Décines-Meyzieu ;
- ✓ l'IME Pierre de Lune pour la circonscription de Saint-Pierre de Chandieu.

L'Adapei 69 intervient également en soutien de l'association des PEP 69 sur la circonscription de Givors avec l'IME Les Primevères et de l'IRSAM sur la circonscription de Lyon 9 avec l'IME Le Bouquet.

► OSEAT, le réseau des Esat et Entreprises adaptées de l'Adapei 69

OSEAT a pour mission de valoriser les prestations proposées par les 6 Esat et 3 EA de l'Adapei 69 et la qualité du travail des personnes accompagnées.

Une offre adaptée

Malgré une activité fortement impactée par le premier confinement, OSEAT a su s'adapter pour proposer de nouveaux produits et services répondant aux exigences liées à la crise sanitaire, parmi lesquels :

- ✓ Confection de masques en tissu par l'Esat La Courbaisse ;
- ✓ Fabrication et pose de séparateurs de tables sur-mesure bois et plexiglas pour les entreprises, cantines, bureaux, par l'Entreprise adaptée Artibois ;
- ✓ Offre et formules de restauration revues pour l'Espace Sarrazin, la cafétéria l'Instant et la sandwicherie de l'Esat Jacques Chavent.

Le saviez-vous ?

- **L'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin)** répare les roues voilées de tous les Vélo'V de Lyon depuis plusieurs années.
- **L'Esat Bellevue (Thizy-les-Bourgs)** participe à la fabrication de panneaux solaires, disposés notamment sur les magasins Lidl d'Europe.
- **L'Esat Louis Jaffrin (Mornant)** met en bouteille de grands parfums pour des marques comme Dior ou Dolce & Gabbana.
- **L'Esat La Goutte d'Or (Meys)** emmanche la plupart des outils de jardin que vous trouvez dans les rayons des magasins de jardinage.
- **L'Entreprise adaptée Papyrus (Lyon 8)** gère la e-boutique, la gestion des stocks et l'envoi des commandes de la jeune société lyonnaise En Cavale (jeux de société pour enfants).

Des activités reconnues et certifiées

Dans une volonté de répondre à l'évolution de la demande de leurs clients en s'engageant dans une démarche responsable, un travail important est également mené en matière de certification. Ainsi, les lignes de conditionnement de cosmétique des Esat Louis Jaffrin et Jacques Chavent ont obtenu début 2021 la certification Cosmos d'Ecocert, pour des cosmétiques biologiques et naturels. Ce label est un gage de qualité et de savoir-faire dont les travailleurs sont très fiers.

Défi 2 : Rechercher des nouveaux modes de soutien

2020, une année placée sous le signe de la générosité

Spontanément ou en réponse à l'appel à dons de matériel pour aider nos professionnels à lutter contre l'épidémie de Covid-19, de nombreux organismes et particuliers ont soutenu l'Adapei 69.

Gel hydroalcoolique, masques, blouses... Ces dons en nature ont été précieux durant cette année particulière.

Sur l'année 2020, plus de 135 000 € de dons ont été récoltés, soit environ 110 000 € de plus qu'en 2019, en partie grâce à la valorisation de ces dons d'équipements individuels de protection (EPI).

2^e campagne d'appels aux dons

Pour la 2^e année consécutive, l'Adapei 69 a lancé une campagne d'appel aux dons afin de collecter des fonds qui contribueront à soutenir l'ouverture de nouveaux services et établissements, le développement de son action et l'amélioration du bien-être des personnes accompagnées. Cette campagne de fin d'année a également permis de promouvoir le module de dons en ligne du site internet www.adapei69.fr grâce auquel de plus en plus de donateurs soutiennent l'Adapei 69.

www.soutenir.adapei69.fr, nouvelle plateforme de financement participatif

L'Adapei 69 a engagé courant 2020 une réflexion sur la création d'un site internet de financement participatif pour mettre en valeur les projets portés par l'Association et les services et établissements en recherche de financement. Cette plateforme permettra au donateur de choisir le ou les projet(s) qu'il souhaite soutenir. Les donateurs pourront suivre l'état d'avancement et l'actualité des projets.

Le lancement de cette nouvelle plateforme est programmé en juin 2021.

1 don pour 1 don, 2^e édition !

Pour la seconde année consécutive, l'Adapei 69 a reçu le soutien de l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui a proposé à notre Association de participer à l'opération solidaire « 1 don pour 1 don », en partenariat avec l'Établissement français du sang. Ainsi, les donateurs de sang participant à cette collecte spéciale pouvaient choisir d'attribuer à l'Adapei 69, parmi d'autres associations, des places pour un concert de gospel.

Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

► Pour une politique d'achats responsable

Cette année, l'Association a étoffé ses équipes et expérimente la création d'une fonction Achats. Parmi les objectifs figure la prise en compte des enjeux liés à la démarche RSE pour la réalisation des achats à l'échelle associative :

- ✓ En 2020, deux appels d'offres pour la fourniture d'énergies ont été lancés et deux offres dites énergies vertes (GAZ, ELEC) ont été retenues.
- ✓ Dans le cadre des consultations pour le service Patrimoine et travaux, le critère RSE est systématiquement pris en compte dans la notation des offres et l'attribution de la commande.
- ✓ Les entreprises françaises ou locales et/ou des entreprises issues du secteur protégé sont sélectionnées et préconisées dès que cela est possible. Pour la flotte automobile par exemple, les constructeurs français sont privilégiés.
- ✓ Pour l'achat de produits de désinfection, des kits de lingettes rechargeables et biodégradables ont été sélectionnés ; plus généralement, les produits éco-labellisés sont privilégiés.
- ✓ En termes d'éthique, une clause de surveillance a été intégrée aux contrats cadres de l'Adapei 69 afin de contribuer à la lutte contre le travail dissimulé.

► Gestion des déchets : encourager les bonnes pratiques

Une mission de diagnostic a été réalisée au sein des établissements de l'Adapei 69 à partir de fin 2019, afin de dresser un état des lieux sur la mise en place du tri sélectif et d'identifier les pratiques en lien avec le développement durable.

Des premières fiches de recommandations de bonnes pratiques et de conseils pour les professionnels et les personnes accompagnées ont été rédigées afin de pouvoir soutenir les établissements souhaitant aller plus loin dans cette démarche. Elles portent sur des thématiques en lien avec le tri des déchets et la mise en place de systèmes de compost.

La démarche RSE sera un axe fort de l'Association pour l'année à venir et sera plus particulièrement développée lors du renouvellement du Projet associatif en 2022.

ORIENTATION 5

S'engager et agir pour une société inclusive, qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière

Défi 1 - Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Défi 2 - Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

Défi 3 - Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap



Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

▲ Action politique : faire bouger les lignes

Depuis plus de deux ans, le Groupe de travail Action politique mène des actions fortes pour porter les besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches auprès des représentants politiques.

À l'approche des élections municipales, trois rendez-vous thématiques, sous forme de petits déjeuners, étaient proposés à un grand nombre d'élus et de candidats, de décembre 2019 à février 2020, au sein de services et établissements de l'Association. Ils ont donné lieu à la rédaction de plaidoyers contenant des pistes d'actions concrètes pour soutenir les personnes en situation de handicap et leurs proches dans leur parcours :

- ✓ Santé, situations complexes et autisme sévère : les laissés pour compte de la politique inclusive.
- ✓ Enfance, scolarisation, amendements Creton et polyhandicap : le parcours du combattant
- ✓ Travail, habitat et vieillissement : comment construire une société inclusive.

Les trois plaidoyers sont régulièrement utilisés dans le cadre des rencontres des membres du Groupe de travail Action politique avec les représentants politiques locaux.

Le Groupe de travail Action politique

Il est composé d'administrateurs et de bénévoles de l'Adapei 69, de la Présidente Marie-Laurence Madignier, du Directeur général, de la Direction de l'Action associative et de la Responsable communication. Il se réunit environ tous les deux mois pour faire le point sur les actions prioritaires à mener, selon le calendrier des événements politiques locaux et nationaux (élections, Grand débat national...). En lien avec la mission plaidoyer de l'Unapei, il s'est également fixé pour objectif de développer les liens avec les représentants politiques, afin de renforcer le pouvoir d'action de l'Adapei 69.

▲ Taxe d'apprentissage : encourager les entreprises à choisir l'Adapei 69



La Taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire que versent toutes les entreprises à caractère commercial, dès lors qu'elles emploient un salarié. Calculée sur 0,68% de la masse salariale des entreprises, 13% de cette somme sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles et c'est à l'entreprise de choisir son bénéficiaire sur ces 13%. La Taxe d'apprentissage est donc un excellent moyen de sensibiliser le plus grand nombre aux besoins des travailleurs des Esat et jeunes des IMPro de l'Adapei 69, établissements habilités à recevoir le versement de cette taxe.

Concrètement, les sommes récoltées permettent d'améliorer les outils et méthodes d'apprentissage et de proposer de nouvelles compétences aux personnes accompagnées.

Quelques exemples :

- ✓ Le financement de la Plateforme compétences et apprentissage (PCA) pour faciliter la transition IMPro/Esat ;
- ✓ La réhabilitation de la cuisine de l'IMPro Le Bouquet, pour des ateliers de pré-apprentissage ;
- ✓ La construction de l'IMPro Perce Neige et l'achat de fournitures et outillage adaptés ;
- ✓ La mise à disposition d'intervenants spécialisés pour favoriser le développement de nouvelles compétences (ateliers professionnels, autonomie en transports en commun...).

En 2020, 78 627 € ont été récoltés via la Taxe d'apprentissage.

La campagne Taxe d'apprentissage donne lieu à l'envoi d'un courrier et mail aux clients des Esat de l'Adapei 69 et à un certain nombre de fournisseurs. Elle est largement diffusée au réseau de l'Association via les réseaux sociaux.

► **Un label national pour valoriser les Esat et Entreprises adaptées**

L'Adapei 69 a participé à un groupe de travail de l'Unapei visant à valoriser la place des Esat et EA dans le paysage économique français, aux niveaux national et local, via une campagne de communication pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette campagne « Fiers de bien faire » sera déclinée en 2021 avec la création d'un site internet, d'annonces presses et affiches, d'un film de promotion et d'un label « Unapei & Entreprises », commun à toutes les associations du Mouvement. L'objectif de cette campagne est également de mettre à l'honneur les entreprises engagées aux côtés des Esat et EA.

► **Relais des campagnes de sensibilisation Unapei**

L'Adapei 69 a participé à la diffusion de deux campagnes de mobilisation de l'Unapei sur les thématiques des aidants et de la scolarisation, lancées sur les réseaux sociaux :

- ✓ à l'occasion de la rentrée scolaire 2020, pour dénoncer les lacunes en termes d'accès la scolarisation pour les élèves en situation de handicap. Les parents, les enfants et tous les personnels éducatifs ont été invités à publier leur témoignage sur www.marentree.org ;
- ✓ à l'occasion de la Journée nationale des aidants le 6 octobre, via un film de sensibilisation mettant en lumière la réalité du quotidien des aidants.

► **Des bénévoles engagés pour une société plus inclusive**

Malgré les nombreux aléas liés à la crise sanitaire, les bénévoles des commissions de l'Adapei 69 en charge des actions de sensibilisation ont maintenu leur investissement auprès des acteurs locaux.

Commission sensibilisation des publics scolaires

Composée de parents d'enfants en situation de handicap, la Commission sensibilisation intervient auprès des écoles du Rhône, pour des élèves et étudiants de tous les âges.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Sur l'année scolaire 2020-2021, les interventions dans deux écoles (de la maternelle au primaire) et un Centre social ont permis de faire connaître la déficience intellectuelle auprès de 536 enfants et leurs enseignants. Ont dû être annulés des rendez-vous annuels importants tels que le Forum de Tassin-la-demi-Lune.

Commission accessibilité

Les membres de la Commission accessibilité, personnes en situation de handicap, professionnels et bénévoles, très impliqués dans le soutien des acteurs du territoire en matière d'accès aux mêmes services et à la même information pour tous, ont particulièrement travaillé cette année à l'accessibilité dans les transports et l'accessibilité numérique. Parmi les projets phares de cette année figure l'expérimentation d'un « Carnet de voyage » conçu par la Région Auvergne Rhône-Alpes, pour aider les voyageurs avec un handicap mental, cognitif ou psychique dans la préparation de leurs voyages en train ou autocar.

■ DuoDay

Le DuoDay est un évènement organisé sur toute la France qui permet la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels issus du milieu ordinaire. Cette journée vise à sensibiliser les différents acteurs sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Cette année, 12 duos ont pu être formés malgré le contexte incertain de la crise sanitaire.

Les travailleurs d'Esat participants ont pu se mettre dans la peau de professionnels de milieu très divers : vendeur à la FNAC (photo ci-contre), livreur, agent d'école maternelle, menuisier, secrétaire...

Nos établissements ont également accueilli des travailleurs d'Esat extérieurs à l'Adapei 69.



■ Promouvoir le Facile à lire et à comprendre (FALC)

L'offre FALC de l'Adapei 69

L'Adapei 69 a engagé depuis deux ans une véritable dynamique pour encourager l'usage du FALC auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, à travers une offre complète de services, mobilisables selon les besoins :

- ✓ Sessions de sensibilisation ;
- ✓ Séances de formation par le Pôle de formation de l'Adapei 69 ;
- ✓ Conseils, relectures et transcriptions de document par l'Atelier FALC de l'Esat La Courbaisse (Lyon 8).

La qualité des prestations de l'Adapei 69 a été récompensée par l'attribution du label « Marque qualité FALC » à l'Atelier de transcription de l'Esat La Courbaisse et le Pôle formation.

Cette marque, créée par l'Unapei, permet aux organismes de transcription et formation d'afficher un gage de qualité, de valeurs partagées et de bénéficier d'une reconnaissance plus grande de la part de

leurs clients. Elle est aussi la récompense du travail et de l'implication de l'ensemble des acteurs, professionnels et personnes en situation de handicap.

Pour des services, lieux culturels et de loisirs plus accessibles

Les nombreuses collaborations de l'Atelier FALC de l'Esat La Courbaisse avec des acteurs clés du territoire, sont le signe d'avancées importantes en faveur d'une société plus inclusive. Parmi ces collaborations :

- ✓ Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) : rédactions de fiches présentant les aides disponibles pour les personnes en situation de handicap au sein de la Métropole de Lyon ;
- ✓ Musée des Beaux-Arts de Lyon (début 2021) : transcription du guide de visite en FALC ;
- ✓ Ville de Vaulx-en-Velin : rédaction d'une synthèse du Rapport d'activité 2019 ;
- ✓ Centre commercial La Part Dieu : conception d'un guide de visite, audit et conseils concrets pour rendre le centre plus accessible.

Suite à la collaboration réussie avec le Centre commercial La Part Dieu et la mise en place d'une formation auprès des équipes de direction, le Pôle formation a été sollicité par le groupe Unibail Rodamco Westfield. Au programme : aide à la création d'une vidéo de sensibilisation sur les bonnes pratiques en matière d'accessibilité (tous types de handicaps confondus, avec l'appui de l'association CARPAccess) à l'attention des personnels des centres commerciaux en France et en Europe, ainsi que des formations pour les centres commerciaux en France.

Défi 2 : Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

Des opérations phares de l'Adapei 69 sont portées grâce au militantisme de bénévoles et l'engagement des professionnels.

▲ Fonds de solidarité

En 2020, 33 082 € ont été recueillis par le biais des contributions des familles au Fonds de solidarité. Pour cette année exceptionnelle et difficile pour tous, le principe d'une participation libre avait été proposé. Pour rappel, 50 % de la participation au Fonds de solidarité revient à l'établissement, pour améliorer le quotidien des personnes accompagnées, sur proposition des équipes et avec l'accord des membres du CVS. Le reste est mutualisé et contribue à un projet porté par l'Association.

▲ Opération Brioches

Le contexte incertain à mi-octobre n'a pas entamé la motivation des 110 bénévoles mobilisés pour mener cette action de sensibilisation et de collecte de fonds auprès du grand public, avec la participation des personnes accompagnées par les services et établissements de l'Association.

10 009 € ont été récoltés grâce à la vente de 3 146 brioches sur 40 points de vente dont 14 entreprises. Ils permettront de financer des projets concrets portés par les établissements participants (lire p. 31).

▲ Campagne de Noël 2020

Les commandes de Noël 2020 ont permis de récolter 2 928 €, destinés à soutenir l'achat de mobilier et jeux adaptés pour l'aménagement des espaces extérieurs de l'IME L'Espérelle à Caluire-et-Cuire.

▲ Encourager l'adhésion

Pour faire face à la baisse constante du nombre de ses adhérents depuis plusieurs années et ainsi renforcer son pouvoir d'agir, l'Adapei 69 a mené plusieurs actions :

- ✓ **Mise à disposition d'un module d'adhésion en ligne** sur www.adapei69.fr, qui a été enrichi tout début 2021 d'un espace personnel, grâce auquel chaque adhérent peut renouveler sa cotisation et mettre à jour ses informations.
- ✓ **Préparation d'une grande campagne téléphonique**, avec l'appui d'un organisme spécialisé. Initialement programmée en 2020, cette campagne a été repoussée à mars 2021. L'ensemble des proches de personnes accompagnées par les services et établissements de l'Adapei 69 a été contacté pour mieux connaître les avantages liés à l'adhésion et l'importance de cette forme d'engagement, essentielle pour porter la voix des personnes en situation de handicap et obtenir les financements nécessaires à la création de nouvelles solutions.

Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

▲ Le Fest'IME en mode vidéo

La 3^e édition du Fest'IME, le Festival des IME de l'Adapei 69, prévue en juin 2020, a été annulée en raison du contexte sanitaire. Afin de maintenir la dynamique engagée et de capitaliser sur le travail déjà mené, le groupe de professionnels des IME en charge du projet, avec l'appui de l'Action associative et du service Communication, a préparé pour 2021 une nouvelle formule du Fest'IME parfaitement adaptée aux contraintes sanitaires, avec la réalisation d'un clip vidéo dont la sortie est prévue en juillet 2021.

RAPPORT DE GESTION 2020

Laurence Regard, Trésorière

Le résultat comptable de l'exercice 2020 est de 2 296 223 €, il était de -519 497 € en 2019. Le « résultat effectif présenté », qui a remplacé le « résultat administratif » présenté les années précédentes, progresse de 1 701 967 €, passant de 2 060 040 € en 2019 à 3 762 007 € en 2020.

Réforme du plan comptable des associations

Les comptes 2020 de l'Adapei 69 ont été arrêtés suivant les règles et méthodes comptables du nouveau Plan comptable général des associations et organismes sans but lucratif, applicables depuis le 1^{er} janvier 2020, avec un effet rétroactif sur les comptes 2019 qui ont été retraités pour pouvoir être comparés aux comptes 2020.

Une mention en annexe des comptes annuels 2020 permet de reconstituer les reclassements opérés. Ils impactent principalement les « fonds propres » et les « fonds dédiés » du bilan ainsi que le « résultat opérationnel » du compte de résultat. Ces reclassements sont repris dans le présent rapport.

Passage du résultat comptable au résultat administratif 2020

| RESULTATS 2019/20 | ARS (hors FAM) | Métropole (dont FAM) | Rhône (dont FAM) | Gestion Commerciale | Siège financeur | Gestion associative | 2020 Adapei 69 | 2019 Adapei 69 | Var. 2019/2018 |
|----------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|--------------------|------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat comptable | 989 383 € | 842 683 € | 142 214 € | 259 260 € | 5 250 € | 57 433 € | 2 296 223 € | - 519 497 € | 2 815 721 € |
| Dépenses non opposables | 550 970 € | 836 097 € | 35 739 € | 34 580 € | 8 398 € | - € | 1 465 784 € | 2 579 537 € | -1 113 754 € |
| Résultat effectif présenté | 1 540 353 € | 1 678 780 € | 177 953 € | 293 840 € | 13 648 € | 57 433 € | 3 762 007 € | 2 060 040 € | 1 701 967 € |

L'amélioration du résultat comptable s'explique principalement par le maintien des financements de l'Etat et des collectivités territoriales pendant les deux périodes de confinement sanitaire (de mars à juillet et d'octobre à décembre 2020) basé sur l'activité prévisionnelle de nos établissements, le financement des surcoûts COVID (équipements de protection, gel hydroalcoolique, matériel médical adapté...), l'attribution de Crédits non reconductibles (CNR) ARS et de financements exceptionnels de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône, la baisse des charges liée à la fermeture des accueils de jour et IME et aux absences COVID (restauration, transport, activités...) et le maintien de l'activité commerciale des Esat malgré un contexte sanitaire difficile.

Après réaffectation des forfaits « soins » ARS liés aux FAM et AJM, le « résultat effectif présenté » progresse de 1 702 k€ (3 762 k€ en 2020 pour 2 060 k€ en 2019), avec un « résultat 2020 à rétrocéder » uniquement à la Métropole de Lyon.

Evolution prévisible de l'Association et évènements post-clôture

Les états financiers de l'Association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité et du nouveau plan comptable des associations, effectif depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le principal évènement post-clôture repose sur la continuité de la crise sanitaire, avec un impact important sur les activités dont les effets se font toujours sentir pendant tout le 1^{er} semestre 2021.

Dans ce contexte, le CPOM ARS 2016-2020 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 et les négociations pour son renouvellement sur la période 2022-2026 se dérouleront tout au long de l'année 2021.

En 2021, le CPOM Rhône sera également renouvelé sur la période 2022-2024.

Pour l'ARS, des demandes de Crédits non reconductibles (CNR) seront sollicitées pour l'exercice 2021 mais la campagne n'a pas encore été lancée. Certains CNR en cours au 31 décembre 2020 pour un montant total 1 241 k€ seront pleinement utilisés sur l'exercice 2021 (notamment CNR Investissement : 314 k€ pour l'installation de rails de transfert et de climatisation, 342 k€ pour le réaménagement de l'IME Le Bouquet ; CNR Exploitation : 205 k€ pour l'accompagnement des situations complexes).

| CNR 2020 | ARS | Métropole | Rhône | TOTAL | Utilisation | Solde 31/12/20 |
|--------------------|-----------------|---------------|--------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| CNR COVID 19 | 1 934 k€ | 287 k€ | 72 k€ | 2 293 k€ | 1 984 k€ | 309 k€ |
| CNR Investissement | 727 k€ | 0 k€ | 0 k€ | 727 k€ | 0 k€ | 727 k€ |
| CNR Exploitation | 734 k€ | 0 k€ | 0 k€ | 734 k€ | 529 k€ | 205 k€ |
| Total CNR | 3 395 k€ | 287 k€ | 72 k€ | 3 754 k€ | 2 513 k€ | 1 241 k€ |

Activités de l'Association

2 775 places de services ou établissements ont été financées sur l'exercice 2020. 2 730 personnes physiques étaient accompagnées par l'Adapei 69 en 2020.

Le nombre de journées réalisées en 2020 est de 643 982 journées dont 116 089 d'absences COVID, soit 27 270 journées de plus qu'en 2019 (616 712 journées).

L'année 2020 a été marquée par des évolutions d'agrément sur trois établissements dans le cadre de la transformation de l'offre et du CPOM Métropole de Lyon pour répondre aux besoins des personnes accompagnées :

| 2020 | Section | Agrément Initial | Transformation / Création | Nouvel agrément | Date d'ouverture |
|------------------------|---------|-------------------|----------------------------------|--------------------|------------------|
| Orée des Balmes | FV | 47 + 1 place d'AT | Transformation d'1 place en 1 AT | 46 + 2 places d'AT | 01/20 |
| Plurielle | SAVS | 40 | + 11 | 51 | 10/20-01/21 |
| | DC | 52 | + 5 « hors les murs » | 57 | 04/21 |
| Santy | FH | 32 + 2 places AT | + 1 « hors les murs » | 33 + 2 places AT | 10/20 |
| | DC | 14 + 1 place AT | + 1 « hors les murs » | 15 + 1 place d'AT | 04/21 |

(AT : Accueil Temporaire)

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2020 progresse de 1 744 k€, passant de 130 377 k€ sur 2019 à 132 121 k€ sur 2020.

La mise en œuvre du nouveau plan comptable des associations a donné lieu au reclassement du compte de produits « engagements à réaliser sur ressources affectées », positionné précédemment en bas du compte de résultat, en charges d'exploitation sur les exercices 2019 et 2020, avec un impact en début d'exercice de 1 269 k€.

Les produits de la tarification liés aux prix de journées Métropole de Lyon et Département du Rhône et à la dotation globale ARS représentent 74 % des ressources en 2020, et progressent de 5 064 k€ pour atteindre 101 158 k€ en 2020 (contre 96 095 k€ en 2019).

Les autres ressources proviennent des activités commerciales des Esat et Entreprises adaptées, de l'aide aux postes et de recettes diverses.

Le chiffre d'affaires lié aux activités commerciales baisse de 2 351 k€, passant de 12 885 k€ sur 2019 à 10 533 k€ sur 2020. Cette baisse s'explique par la crise sanitaire qui a paralysé l'activité économique des Esat et Entreprises adaptées pendant le 1^{er} confinement, et qui a ralenti l'activité économique sur la fin d'année en lien avec le 2^e confinement.

L'aide aux postes, qui est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des salariés des EA par l'Etat, a augmenté de 511 k€, passant de 10 877 k€ en 2019 à 11 388 k€ en 2020.

Enfin, l'évolution à la hausse des ressources s'explique par l'attribution de CNR (Crédits non reconductible) à hauteur de 3 754 k€, et à la progression de la facturation en lien avec l'activité déclarée des services et établissements (1 598 k€).

Dépenses de l'Association

Le total des dépenses pour l'exercice 2020 baisse de 1 072 k€ , passant de 130 896 k€ sur 2019 à 129 824 k€ sur 2020.

La mise en œuvre du nouveau plan comptable des associations a donné lieu aux reclassements à l'ouverture de l'exercice des comptes de charges « quote-part de résultat sur opérations faites en commun » (5 k€ reclassés au 31/12/19) et « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », positionné en bas du compte de résultat, précédemment en « charges d'exploitation » sur les exercices 2019 et 2020 (639 k€ reclassés au 31/12/19). Le « résultat exceptionnel » 2019 a donné lieu à un reclassement de charges pour 248 k€ et de produits pour 59 k€, générant un impact négatif de 189 k€ sur le « résultat d'exploitation » 2019.

Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses avec 87 478 k€ sur 2020, soit 65,3 % des charges totales sur 2020 avec un poste intérim à 5,5 % des dépenses sur 2020, contre 4,4 % sur 2019.

Le nombre total de salariés inscrits est de 1 879 au 31/12/20 pour 1 820 au 31/12/19 (hors travailleurs handicapés des Esat). Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est de 1 719 en 2020 pour 1 633 en 2019.

Les achats constituent le second poste le plus important avec 9,6 % des dépenses en 2020 (10,3 % en 2019). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et les dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (amortissements, loyers, intérêts d'emprunts, maintenance...) avec 6,3 % du total des dépenses en 2020 (6,4% en 2019). Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 4,9 %, et les transports, 2,3 % (respectivement 5,4 % et 2,8 % en 2019).

Le résultat financier 2020 (143 k€) progresse de 68 k€ par rapport à 2019 (75 k€). Cette amélioration s'explique par la diminution des remboursements d'intérêts d'emprunts (- 20 k€) complétée par une augmentation des plus-values de cession sur VMP (59 k€)

Avec le nouveau référentiel, le résultat exceptionnel 2020 (-1 k€) est en légère amélioration par rapport à 2019 (-18 k€). Il est stable par rapport à 2019, et le résultat exceptionnel 2020 se compose essentiellement de provisions réglementées (-186 k€), ainsi que de charges sur « opérations de gestion » (-47 k€), partiellement atténuées par les reprises sur provisions réglementées (137 k€), produits sur « opérations de gestion » (71 k€) et produits de « cessions d'immobilisation » (34 k€).

Bilan actif

L'actif du bilan de l'Association augmente en valeur nette de 2 992 k€ sur 2020 (121 919 k€ au 31/12/20 contre 118 927 k€ au 31/12/19).

Le parc immobilisé s'établit en valeur nette à 67 113 k€ et inclut « immobilisations en cours », au 31/12/2020 pour 69 243 k€ au 31/12/19, avec les évolutions suivantes :

- ✓ Sorties, pour un montant brut total de 1 777 k€, composées de « mises au rebut » pour un montant brut de 1 683 k€ (40 k€ en valeur nette) et de « cessions » pour un montant brut de 94 k€ (3 k€ en valeur nette).
- ✓ Diminution du poste « Immobilisations corporelles en-cours » de 278 k€, expliquée essentiellement par la fin des travaux de l'AJ L'Orée des Balmes (-404 k€), de l'entrepôt de l'Esat Bellevue (-231 k€) et de la réhabilitation des salles de bains du Foyer L'Etape (-41 k€). Cette baisse a été compensée par les travaux effectués pour l'aménagement des 3 studios à Caluire-et-Cuire, correspondant à l'extension non importante de la Résidence Plurielle (253 k€), l'extension de la MAS Soleil (84 k€) et l'avancement des divers travaux (59 k€).
- ✓ Augmentation du poste « immobilisations incorporelles en cours », en lien avec le lancement de la mise en place du logiciel de gestion commerciale et de production des Esat et EA, le poste passant de 74 k€ au 31/12/19 à 111 k€ au 31/12/20.

La diminution du poste « créances clients et comptes rattachés » de 432 k€ (6 204 k€ au 31/12/20 contre 6 636 k€ au 31/12/19) s'explique principalement par un travail de relance et de récupération d'encours « financeurs » auprès de différents départements limitrophes.

La hausse du poste « autres créances » de 619 k€ (4 310 k€ au 31/12/20 contre 3 691 k€ au 31/12/19) s'explique, en partie, par le dispositif d'aide complémentaire de l'Etat à la participation des salaires des ouvriers (829 k€) ainsi que la hausse des indemnités journalières perçues (131 k€) et de l'activité partielle (29 k€). Ces hausses sont compensées par la diminution de divers produits à recevoir (-388 k€).

Concernant la trésorerie, le poste « valeurs mobilières de placement » diminue de 766 k€ sur l'exercice 2020 (27 247 k€ au 31/12/20 contre 28 013 k€ au 31/12/19) alors que dans le même temps les « disponibilités » progresse de 54% (+5 797 k€) (16 585 k€ au 31/12/20 contre 10 788 k€ au 31/12/19). Cette hausse est expliquée par le maintien des financements des prix de journées (basé sur le prévisionnel et non ajusté au réel lors des périodes de confinement). À noter que l'Association a continué à avoir recours à l'autofinancement sur certaines acquisitions d'immobilisations.

Bilan passif

Le passif du bilan de l'Association progresse en valeur nette de 2 992 k€ sur 2020 (121 919 k€ au 31/12/20 contre 118 927 k€ au 31/12/19).

La mise en œuvre du nouveau plan comptable des associations a donné lieu au reclassement, à l'ouverture de l'exercice, de « fonds propres » (68 526 k€ nouveau format contre 70 353 k€ ancien format) à « fonds dédiés » pour 1 826 k€. Les subventions d'investissements ont aussi été retraitées, sans impact pour les comptes de résultat 2019 et 2020.

Selon le nouveau référentiel comptable, la progression des « fonds propres » de 2 272 k€ (70 799 k€ au 31/12/20 contre 68 526 k€ au 31/12/19) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2020, bénéficiaire de 2 296 k€. La différence de 24 k€ s'explique par les variations des comptes de subventions d'investissement (+82 k€) et de provisions réglementées (-106 k€).

Le poste « provisions pour risques » baisse par rapport à 2019, passant de 4 582 k€ à 4 376 k€ en 2020. La diminution de 206 k€ s'explique essentiellement par la baisse de la provision pour départ à la retraite (-160 k€ passant de 2 087 k€ en 2019 à 1 928 k€ en 2020). De plus, la provision sur les recettes liées aux jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton baisse de 42 k€ (1 736 k€ en 2020 contre 1 778 k€ en 2019).

Le poste « fonds dédiés » a progressé sur l'exercice (+1 515 k€) passant de 7 561 k€ au 31/12/19 à 9 076 k€ au 31/12/20. La progression s'explique essentiellement par l'octroi de CNR non consommés sur 2020 (3 754 k€ reçus pour 2 513 k€ consommés, soit un impact de +1 241 k€ sur les fonds dédiés). Nous constatons également une hausse des « dons » de 129 k€ par rapport à 2019 (136 k€ récoltés sur 2020 dont 8 k€ ont été affectés à des dépenses de l'exercice).

Le poste « emprunts » a baissé sur l'exercice (-1 002 k€), passant de 17 158 k€ au 31/12/19 à 16 156 k€ au 31/12/20. Cette diminution s'explique par un recours à l'emprunt faible sur 2020 (533 k€ d'emprunts contractés pour financer des véhicules, contre un remboursement de 1 537 k€ pour les emprunts en cours). À noter que la renégociation des emprunts menée sur 2017 continue à produire ses effets positifs en termes de charges financières.

Le poste « dettes fournisseurs d'exploitation » augmente de 1 022 k€ (6 744 k€ au 31/12/20 pour 5 722 k€ au 31/12/19). La hausse s'explique d'une part par la progression du poste de « factures non parvenues » (+202 k€) et d'autre part, par l'augmentation de l'encours « fournisseurs » (+821 k€) en lien avec un volume d'achats de fin d'année plus important et à un allongement des délais d'envoi et de traitement des factures fournisseurs, du fait 2^e confinement. Celui-ci a en effet généré des décalages dans l'envoi de facturation, notamment chez nos fournisseurs, et, de notre part, de leur règlement que nos procédures de dématérialisation rendent plus complexes à suivre. Les « dettes fournisseurs d'immobilisations » sont restées stables (452 k€ en 2020 pour 444 k€ en 2019).

Les « dettes fiscales et sociales » diminuent de 1 692 k€, passant de 12 982 k€ au 31/12/19 à 11 290 k€ au 31/12/20. Cette baisse s'explique par le règlement des cotisations URSAFF de décembre 2020 (1 925 k€ au 31/12/19 à 11 k€ au 31/12/20), décaissé sur cette même période. En 2019, nous avons réglé les cotisations de décembre sur le mois de janvier 2020.

Les « autres dettes » augmentent de 1 059 k€ (passant de 1 862 k€ au 31/12/19 à 2 922 k€ au 31/12/20). La hausse s'explique par des « avoirs à établir » à hauteur de 372 k€ pour régulariser des facturations anciennes liées à nos tutelles, par une progression de 372 k€ des en-cours APL que nous reversons et 273 k€ de créiteurs divers.

▲ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2020 propres à l'Association

Au niveau des résultats associatifs :

- ✓ **Affectation du résultat de la gestion associative**, excédentaire de **57 433 €** (dont **-17 185 €** pour le Bulletin, **+22 927 €** pour l'action associative, **+51 692 €** pour la Passerelle du Sourire à Meyzieu) : le Conseil d'administration propose d'affecter **-17 185 €** en « reports à nouveau déficitaire », **23 669 €** en compensation de « reports à nouveau déficitaire et **50 949 €** en « réserve de compensation des déficits » ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale (Esat)**, excédentaires de **732 128 €** : le Conseil d'administration propose de les affecter en compensation des « reports à nouveau déficitaire » de l'Esat Jacques Chavent et des deux Entreprises adaptées (Thizy et Papyrus) pour **200 341 €**, en « réserve d'investissement » en lien avec l'aménagement et la réhabilitation du site Carré de Soie de l'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) pour **400 000 €** et en « mesures d'exploitation » en lien avec l'accompagnement « Esat apprenants » et la formation des travailleurs et personnes handicapées pour **131 787 €** ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale (EA)**, déficitaires de **-438 288 €** : le Conseil d'administration propose d'affecter les résultats des EA Thizy (**-32 098 €**) et Papyrus (**-167 161 €**) en « report à nouveau » pour **-199 259 €** et le résultat de l'EA Artibois (**-239 029 €**) en « réserve de compensation des déficits » pour **-21 218 €** et en « report à nouveau » pour **-217 812 €**.

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs intégrant les résultats cofinancés des FAM sur la Métropole de Lyon et le Rhône, sous réserve de validation par les autorités de tarification :

- ✓ **Affectation du résultat lié au CPOM ARS siège**, excédentaire de **13 648 €** : le Conseil d'administration propose de l'affecter en compensation de « report à nouveau déficitaire » ;
- ✓ **Affectation des résultats des établissements sous CPOM ARS**, bénéficiaire de **1 540 353 €** : le Conseil d'administration propose de les affecter en compensation de « report à nouveau déficitaire » pour **434 773 €**, en « réserve d'investissement » pour **500 000 €** en lien avec le projet d'extension des bâtiments du FAM La Rose des Sables et pour le solde de **605 579 €** en « mesures d'exploitation » (évolution du Système d'information et de son pilotage pour **250 000 €**, développement des activités physiques et culturelles dans les établissements médicalisés suite aux périodes de confinements COVID-19 pour **150 000 €**, fonctionnement de la Plateforme compétences et apprentissage IMPro/Esat pour compenser la baisse de la collecte Taxe apprentissage pour **100 000 €**, fonctionnement de l'Equipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes pour **69 758 €**, rencontres et séminaires d'échanges de pratiques cadres/soins pour **35 821 €**), dans l'attente de la validation par l'ARS ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Métropole de Lyon**, excédentaires de **1 678 780 €** (avant les refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit **215 618 €**, en « mesure d'exploitation », dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Rhône**, excédentaires de **177 953 €** (avant les refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose d'affecter la part affectable, soit **177 953 €**, en compensation de « report à nouveau déficitaire » pour **135 821 €** et le solde de **42 131 €** en « mesures d'exploitation », dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

| Libellé | Exercice 2020 | Exercice 2019 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Cotisations | 81 977 | 86 388 |
| Ventes de Biens | 716 105 | 828 906 |
| Ventes de Prestations de service | 12 225 793 | 14 893 395 |
| Dotations et Produits de tarification | | |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 101 336 981 | 96 253 064 |
| <i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i> | <i>101 158 414</i> | <i>96 094 794</i> |
| Ressources liées à la générosité du public | | |
| Dons manuels | 172 666 | 103 398 |
| Legs, donations et assurance-vie | | 779 405 |
| Contributions financières | 10 456 | 5 289 |
| Reprises sur provisions, amortissements. et transferts de charges | 2 618 892 | 2 525 264 |
| Utilisations des fonds dédiés | 1 280 996 | 698 702 |
| Autres produits | 12 993 929 | 13 105 280 |
| TOTAL I | 131 437 797 | 129 279 092 |
| Charges d'exploitation | | |
| Achats de marchandises | 41 919 | 110 406 |
| Variation de stock | 50 | 7 898 |
| Autres achats et charges externes | 38 651 948 | 39 124 552 |
| Aides financières | 37 665 | 34 672 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 5 580 221 | 5 724 000 |
| Salaires et traitements | 54 621 453 | 55 203 569 |
| Charges sociales | 20 370 880 | 20 862 677 |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | 4 742 011 | 4 639 356 |
| Dotations aux provisions | 2 162 327 | 2 135 157 |
| Reports en fonds dédiés | 2 795 961 | 1 516 640 |
| Autres Charges | 279 027 | 496 887 |
| TOTAL II | 129 283 461 | 129 855 814 |
| Résultat d'exploitation (I - II) | 2 154 335 | -576 722 |
| Produits financiers | | |
| De participation | 153 880 | 94 963 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 285 026 | 298 150 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | 173 |
| TOTAL III | 438 906 | 393 286 |
| Charges financières | | |
| Intérêts et charges assimilées | 295 739 | 318 023 |
| TOTAL IV | 295 739 | 318 023 |
| Résultat financier (III - IV) | 143 167 | 75 263 |
| Résultat courant avant impôts (I - III + II - IV) | 2 297 502 | -501 458 |
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | 71 223 | 134 875 |
| Sur opérations en capital | 35 363 | 52 667 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | 137 385 | 517 150 |
| TOTAL V | 243 971 | 704 692 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 47 408 | 214 750 |
| Sur opérations en capital | 11 749 | 240 856 |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions | 186 092 | 267 125 |
| TOTAL VI | 245 249 | 722 732 |
| Résultat exceptionnel (V - VI) | -1 278 | -18 039 |
| total des produits (I + III + V) | 132 120 673 | 130 377 071 |
| total des charges (II + IV + VI) | 129 824 450 | 130 896 568 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 2 296 223 | -519 497 |

Bilan Actif

| ACTIF | Brut 2020 | Amortissement 2020 | Net 2020 | Net 2019 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Actifs immobilisés | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Frais d'établissement | 728 657 | 710 394 | 18 263 | 24 263 |
| Frais de recherches et de développement | | | | |
| Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires | 50 437 | 37 990 | 12 447 | 21 047 |
| Fonds commercial | 5 000 | | 5 000 | 5 000 |
| Autres | 202 009 | | 202 009 | 202 009 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 111 315 | | 111 315 | 73 495 |
| Avances et acomptes | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 5 823 585 | | 5 823 585 | 5 823 585 |
| Constructions | 88 781 756 | 36 424 191 | 52 357 564 | 53 992 025 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriel | 16 942 261 | 13 205 033 | 3 737 227 | 4 101 388 |
| Autres | 8 876 731 | 6 641 090 | 2 235 641 | 2 115 058 |
| Immobilisations grevées de droit | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 710 069 | | 710 069 | 988 264 |
| Avances et acomptes | | | | |
| Immobilisations financières | | | | |
| Participations | 1 636 569 | | 1 636 569 | 1 636 569 |
| Créances rattachées à des participations | | | | |
| Autres titres immobilisés | 206 997 | | 206 997 | 204 336 |
| Prêts | 2 595 | | 2 595 | 2 595 |
| Autres | 53 874 | | 53 874 | 53 238 |
| TOTAL I | 124 131 854 | 57 018 699 | 67 113 156 | 69 242 870 |
| Actif circulant | | | | |
| Stocks et en cours | | | | |
| Matières premières et autres approvisionnements | 204 133 | | 204 133 | 169 489 |
| En-cours de production (biens et services) | | | | 2 829 |
| Produits intermédiaires et finis | 39 238 | | 39 238 | 61 934 |
| Marchandises | 3 048 | | 3 048 | 3 098 |
| Avances et acomptes sur commandes | 9 003 | | 9 003 | 5 482 |
| Créances | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 7 117 646 | 914 002 | 6 203 644 | 6 635 733 |
| Autres | 4 310 212 | | 4 310 212 | 3 691 187 |
| Valeurs mobilières de placement | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 27 246 565 | | 27 246 565 | 28 012 637 |
| Instruments de trésorerie | | | | |
| Disponibilités | 16 584 998 | | 16 584 998 | 10 787 573 |
| Charges constatées d'avance | 204 677 | | 204 677 | 314 253 |
| TOTAL II | 55 719 520 | 914 002 | 54 805 518 | 49 684 215 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts (IV) | | | | |
| Ecart de conversion Actif (V) | | | | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V) | 179 851 374 | 57 932 700 | 121 918 674 | 118 927 085 |



| PASSIF | Exercice 2020 | Exercice 2019 |
|---|--------------------|--------------------|
| Fonds associatifs | | |
| Fonds propres | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | 8 432 108 | 8 432 108 |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | 487 698 | 487 698 |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserves | | |
| Réserves statutaires ou complémentaires | | |
| Réserves pour projets de l'entité | | |
| Autres réserves | 52 839 291 | 52 569 128 |
| <i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | 25 511 190 | 25 412 489 |
| Report à nouveau | -71 574 | 718 086 |
| <i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | 238 733 | 908 956 |
| Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) | 2 296 223 | -519 497 |
| <i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | 1 979 530 | -1 871 522 |
| Fonds propres consommables | | |
| Subventions d'investissement sur biens non renouvelables | 1 362 776 | 1 280 454 |
| Provisions réglementées | 5 452 881 | 5 558 968 |
| TOTAL I | 70 799 403 | 68 526 944 |
| Fonds reportés et dédiés | | |
| Fonds reportés | | |
| Fonds reportés liés aux legs et donations | 2 968 073 | 2 828 968 |
| Fonds dédiés | | |
| Fonds dédiés | 6 107 964 | 4 732 104 |
| TOTAL II | 9 076 037 | 7 561 072 |
| Provisions | | |
| Provisions pour risques | 2 173 479 | 2 206 787 |
| Provisions pour charges | 2 202 793 | 2 375 666 |
| TOTAL III | 4 376 272 | 4 582 453 |
| Dettes | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres Emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits | 16 155 779 | 17 157 897 |
| Emprunts et dettes financières divers | 44 648 | 47 498 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | 1 507 | 315 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 6 743 995 | 5 721 624 |
| Dettes fiscales et sociales | 11 289 740 | 12 981 911 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 452 415 | 443 680 |
| Autres dettes | 2 922 019 | 1 863 017 |
| Instruments de trésorerie | | |
| Produits constatés d'avance | 56 858 | 40 673 |
| TOTAL IV | 37 666 962 | 38 256 615 |
| Ecart de conversion Passif (V) | | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V) | 121 918 674 | 118 927 085 |

Le calendrier de l'année 2020 a été fortement impacté par le contexte sanitaire, qui a restreint les possibilités de se rencontrer. L'engagement et le dynamisme de l'Action associative est cependant demeuré intact pour proposer des temps d'échanges, d'information ou de loisirs autant que possible aux adhérents, familles, personnes en situation de handicap et professionnels.

Janvier à mai – Campagne Taxe d'apprentissage 2020

17 janvier – Petit déjeuner politique (IME L'Espérelle – Caluire-et-Cuire)

Rencontre avec des élus et candidats aux Municipales 2020 autour de la thématique « Enfance, scolarisation, amendements Creton et polyhandicap : le parcours du combattant »

14 février – Petit déjeuner politique (Espace CoLab – Esat Jacques Chavent – Lyon 7)

Rencontre avec des élus et candidats aux Municipales 2020 autour de la thématique « Travail, habitat et vieillissement : comment construire une société inclusive ? »

13 janvier – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

Temps de rencontre entre parents concernés par le handicap.

21 janvier – Ciné-débat « Hors Normes » (Salle Jean Carmet – Mornant)

80 personnes (familles, personnes accompagnées et professionnels) ont participé à la projection du film « Hors Normes » suivi d'un débat animé par l'Adapei 69.

2 février – Ciné-ma différence « Samsam » (cinéma Les Alizés – Bron)

17 février – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

12 mars – Assemblée Générale d'Alova, Association de loisirs adaptés (Siège social de l'Adapei 69 – Lyon 3)

14 mars – Ciné-ma différence « Le voyage du Dr Dolittle » (cinéma Les Alizés – Bron)

16 mars – Entre Parent(hèse)s (MJC Monplaisir – Lyon 8)

22 juin – Entre Parent(hèse)s (Parc Sergent Blandan – Lyon 7)

2 juillet – Assemblée générale de l'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes (Ain)

6 et 7 juillet – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

Formation organisée sur 2 jours, à destination des familles, personnes en situation de handicap et professionnels.

14 et 15 septembre – Formation « Rédiger en Facile à lire et à comprendre – FALC »

15 septembre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

25 septembre – Assemblée générale de l'Unapei (visioconférence)

28 septembre – Assemblée générale de l'Adapei 69 (visioconférence)

80 personnes ont fait le bilan de l'année 2019 participé à l'élection des nouveaux administrateurs.

12 au 18 octobre – Opération Brioches

Opération nationale pour sensibiliser au handicap mental et financer des projets portés par les établissements et services, avec la participation de 110 bénévoles sur 40 points de ventes.

13 octobre – Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante – Lyon 3)

19 novembre 2020 – Journée « Duoday »

Action de sensibilisation entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires d'entreprises, associations et collectivités pour partager une journée de duo à la découverte d'un métier.

Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2020

14 décembre – Webinaire sur la location solidaire

À destination des adhérents, organisé en partenariat avec Soliha, organisme spécialisé

Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Valérie BERARD, Aline BERNADAC, Jean-Claude DECOURT, Xavier DEMONET, Rafaële DUCHAMP, Rogelio DUPONT, Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Jean-Louis HELARY, Marie-Laurence MADIGNIER, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Laurence REGARD, Roland RENOULT, Jean-Claude RIVARD, Pascal TAVERNIER, Jean-Luc ZACHARIE.

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Michel VERDIER (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Nicole CLAVAUD (Association Autisme 69), Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Michelle AINOUBE-ARPIN, Dalila AISSAOUI, Brigitte ALESSI, Rose ALCAZAR, Michel, Pascale et Nicolas ALLEX, Jacqueline ANTHOUARD, Isabelle ARINI, Gilles et Aleth ARNAUD-CALLE, Pauline ARNAUD, Joëlle et Patrick AUBERT, Christine AUROUX, Laurence AUTEUIL, Max B'TIT, Alix BADEA, Mebarka BAKHOUCHE, Carole BALLOUE, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Marc BERNOUX, Colette BERTHAUD, Alexandre BIALIC, Patrick BLIAULT, Catherine BONET, Sandrine BONNETAT, Isabel BORGES, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Brigitte BOURGEOIS, Lydia et Sarah BOUSSEKSOU, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Hélène BUFFARD, Josette et Bruno BUTAUD, Maguy BUTILLON, Francisco BUXASSA, Christine CAILMAIL, Chantal CALVARIO, Michèle CAMBET PETIT JEAN, Luigi CARDILLO, Carlos Manuel CATARINO NUNES, Fernando CATARINO, Sandrine CATARINO, Juliette CATEL, Bernard CHAMBOST, Marie-Louise CHANEL, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Bernadette CHEBEL, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Chantal CLERC, André COMBE, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Chantal CURTIL, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Antoine DENEUFBOURG, Daniel DERBEY, Victorine DESBENOIT, Jean-Luc DARPHEIN, Sylvie DAUPHIN, Patricia DAVID, Bernard DEJEAN, Brigitte DEJEAN, Pauline et Nathalie DEMONET, Martine DESIGAUX, Anthony DORAT, Martine DROUET, Viviane DUBARRY, Guy DUBIE, Isaline DUC, Charlotte DUCLAUX, Krystel DUMAS, Didier DUMONTIEL, Christiane DUPERREY, Christel DUPONT, Damien DUPONT, Frédéric DUPONT, Ludovic DUPONT, Nathalie et Thierry DUPONT, Stéphanie DUPONT, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Marie EFFRAY, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Marie-Claude ETALLAZ, Jean FARJOT, Jeanine FELIX, Yvette FERRIER, Annick FERT, Véronique FONTARNOU, Sandrine FLACHERON, Cécilia FAYN, Christine FRASILE, Mallory FROMENT, Véronique et Patrice GALLIEN, Maguy GAMONET, Maguy et Robert GARIN, Nathalie GAY, Christophe et Florence GAYET, Isabelle GERBER, Françoise GIGNON, Jean GLERAN, David GRANGANY, Jeannine GILARDONE, Christine GIRAUD, Liliane et Serge GIRAUD, Frédéric GOMEZ, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Maguy GUERIN, Ludovic GUERREIRO, Jacques GUILBERT, Corine GUILLEMET, Colette GUILLAUD, Bruno GUINAND, Renée HASQUENOPH, Leïla HASSAINE, Saskia HELARY, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Elisabeth HUPAYS, Marie HUPPE, Florence JAVAL, Marie-Rose JARA, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Marie-Claude LAMARLE, Marie-Hélène LAPPE, Sylvie LASSAIGNE, Danièle LARGE, Daniel LATRECHE, Annie LAURENT, Christine VENET-LETREN, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Annick

LIVET, Marylise LUSSON, Claudine et Jean-Jacques LUSTIG, Nathalie MAILLET-BENYAHA, Frédérique MAIRE, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, MARRERO Marie, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Claude MAUCUIT, Jacques et Renée MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Danièle MOLLIÈRE, Guy MORIN, Stéphane MOULIN, Madeleine NARDONE, Delphine NAVARRO, Sophie NICOLLE, Nicole NOËL, Jean-Paul OUDIN, Claude PACAUD, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETON, Dominique PAILLARDET, Henri PAIRE, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Marie PESTRE, Dominique PICAL, Nathalie PICAUD, Joseph et Hélène PIGNAL, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Laetitia et Fabrice PONS, Marie-Hélène PORCELLI, Michel RADUFE, Martine et Michel RALLET, Chantal RAVICHON, Pierre-Yves RAT, Gilles et Isabelle RECH, Marie-Hélène et Gilles REVOL, Jean-Marc RIBOT, Elizabeth RIVARD, Odette RIVOIRE, Marie-Claude ROBERT, Marie-Claire ROBIN, Olivier RODRIGUEZ, Miadja ROJEO, Isabelle ROS, Fernanda et Patrick ROUSSEAU, Daniel ROUX, Jean RUBIO, Nina RUDANT, Jean-François RUIZ, Pierrette SADRY, Gisèle SALVAIRE, Anne SANLAVILLE, Catherine SAVIOUX, Marie-Andrée SCHREINER, Marine et Myriam SEPREZ, Ekaterina SHASHKOV, Magdeleine SEVEZ, Nicolas SCHMITH, Patricia et Martine TARADOUX-NAFTI, Nadine, Oxana et Thierry TARDY, Cécile TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Benoît et Hélène TESSE, Elisabeth THE, Cécile THENOZ, Chantal THIBAUD, Madeleine, Rachelle et Romane TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Tetiani TOUNTOUNJI, Sylviane TOURRE, Christian TOURNIER, Maïlys TRAPADOUX, Manuel TRIAS, Sébastien TRINQUET, Katrin URBAN, Violène VACHER, Suzanne VALENTIN, Sylviane et Nicole Jean-Vital VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Céline VERMARE, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Daniel VIGOUREUX, Carole VINCENT, Evelyne ZAKOIAN

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2020

ACSP AKKA, Aven, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, BNP Paribas, Boldoduc Groupe, CCAH, Cegid, CAF du Rhône, Chèque déjeuner, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Givaudan, Webissime, 1^{ère} Position, Fortuna, Groupe financier Azolette, Institut Carrel Lyon, Laboratoire Bienfait, Collectif Aide ton soignant, Kelsociété, Lalanne Berdouticq, MMA, Office des Sports, OL Fondation, Pharmacie des Pierres Dorées, Roche, Rotary Club Lyon Sud, Rotary Acrodi, Techforgood France, Association Vhasi, Brenntag, A3D – L'Atelier numérique, Collectif Visières solidaires, Carrefour Market Monplaisir, Carrefour Francheville, Université Claude Bernard Lyon I, UCBL et le CLE Centre de loisirs Educatifs du Domaine Scientifique de la Doua ainsi que les Municipalités de Brignais, Bron, Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Coise, Colombier Saugnieu, Communay, Condrieu, Corbas, Ecully, Fleurie en Beaujolais, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Jons, Lamure-sur-Azergues, Ville de Lyon, Marcy d'Azergues, Marennes, Meyzieu, Moins, Miribel, Deux-Grosnes/Monsols, Montagny, Neuville sur Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Rillieux-la-Pape, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Laurent de Chamousset, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Marcel l'Éclairé, Saint Pierre de Chandieu, Sainte-Colombe, Sainte Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tarare, Thizy-les-Bourg, Vaugneray, Vénissieux, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne, Vourles.

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs

Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage

Aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé), Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, Région Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS, ex DIRECCTE) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).



Adapei 69
MÉTROPOLÉ DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr